

Communiqué de presse

Lundi 6 avril 2009

Politique de croissance éprouvée plutôt qu'activisme à court terme

Evaluation de la situation et priorités de l'organisation faïtière de l'économie suisse

L'effondrement de l'économie mondiale a touché de plein fouet la Suisse, axée sur l'exportation. L'organisation faïtière de l'économie préconise une politique économique et de croissance orientée sur le long terme plutôt que des programmes conjoncturels tous azimuts. Il est indispensable de lutter fermement contre le développement des tendances protectionnistes. Les autorités sont appelées à défendre les intérêts nationaux de manière ferme et décidée.

Alors que l'an dernier a été un « annus horribilis » pour le secteur de la finance, 2009 le sera pour des pans entiers de l'industrie. Selon Gerold Bühler, président d'economiesuisse « une économie ouverte comme celle de la Suisse, doit continuer de miser sur une politique de croissance à long terme ». Entre autres conditions préalables, le renforcement de la confiance envers les institutions.

economiesuisse a défini les priorités suivantes :

- En matière d'économie extérieure, la priorité doit aller à la mise en œuvre de la voie bilatérale avec l'UE, à la conclusion d'autres accords de libre-échange avec d'importants États tiers ainsi qu'à un engagement ferme contre la résurgence du protectionnisme dans le cadre de l'OMC.
- Dans le domaine de la formation et de la recherche, il importe de renforcer les EPF et les hautes écoles spécialisées et de promouvoir en particulier les sciences naturelles et les cursus techniques.
- Un approvisionnement en énergie concurrentiel et respectueux de l'environnement implique entre autres le remplacement à temps des centrales nucléaires en fin d'activité.
- Dans le domaine de la politique de concurrence, il faut poursuivre la libéralisation des marchés.
- Dans le domaine fiscal, il y a lieu de défendre bec et ongles les intérêts de la Suisse.

L'inscription de la Suisse sur une liste grise établie sur la base de critères arbitraires et discutables, malgré les concessions faites en lien avec le secret bancaire, est inacceptable aux yeux de M. Bühler.

Pascal Gentinetta a critiqué l'activisme international en matière de politique conjoncturelle. Pour le directeur d'economiesuisse, il faut éviter de copier les erreurs faites à l'étranger. Bien des programmes conjoncturels adoptés sous la pression politique n'ont pas d'effet et se révèlent même contre-productifs, quand ils ne sont pas ciblés, qu'ils entrent en vigueur trop tard ou qu'ils ont pour effet de maintenir les structures. Mener une politique monétaire préventive, laisser agir les stabilisateurs automatiques et renoncer aux hausses d'impôts et de taxes, comme l'augmentation prévue de la TVA

en faveur de l'AI, sont, selon M. Gentinetta, les instruments les plus efficaces dans la situation actuelle. L'approche graduelle du Conseil fédéral est tout à fait correcte. « Nous nous opposons vigoureusement à un affaiblissement du frein à l'endettement qui conduirait à des dérives telles que celles qui caractérisent les programmes de relance de certains pays, a-t-il précisé. L'accès aux capitaux est beaucoup plus important que les programmes conjoncturels, en particulier pour les entreprises exportatrices et les PME. Il convient de suivre attentivement l'évolution sur le marché des crédits.

Après l'important recul des exportations, il faut s'attendre à un ralentissement sur le marché intérieur ainsi qu'à d'ultérieures corrections dans le secteur de la finance. L'évolution économique aux États-Unis reste décisive pour la reprise. L'augmentation du chômage à travers le monde pèse sur la consommation et donc sur l'économie helvétique axée sur l'exportation. Rudolf Minsch, chef économiste, le dit clairement : « La Suisse doit s'attendre à ce que les taux de croissance restent bas pendant plus de deux ans ».

Pour toutes questions :

Cristina Gaggini, directrice romande

Téléphone : 078 781 82 39

Conférence de presse annuelle d'economiesuisse

Lundi 6 avril 2009

Seul le discours prononcé fait foi

Dégradation de l'économie mondiale : scénario en V ou en L ?

Rudolf Minsch, chef économiste, economiesuisse

Mesdames et Messieurs,

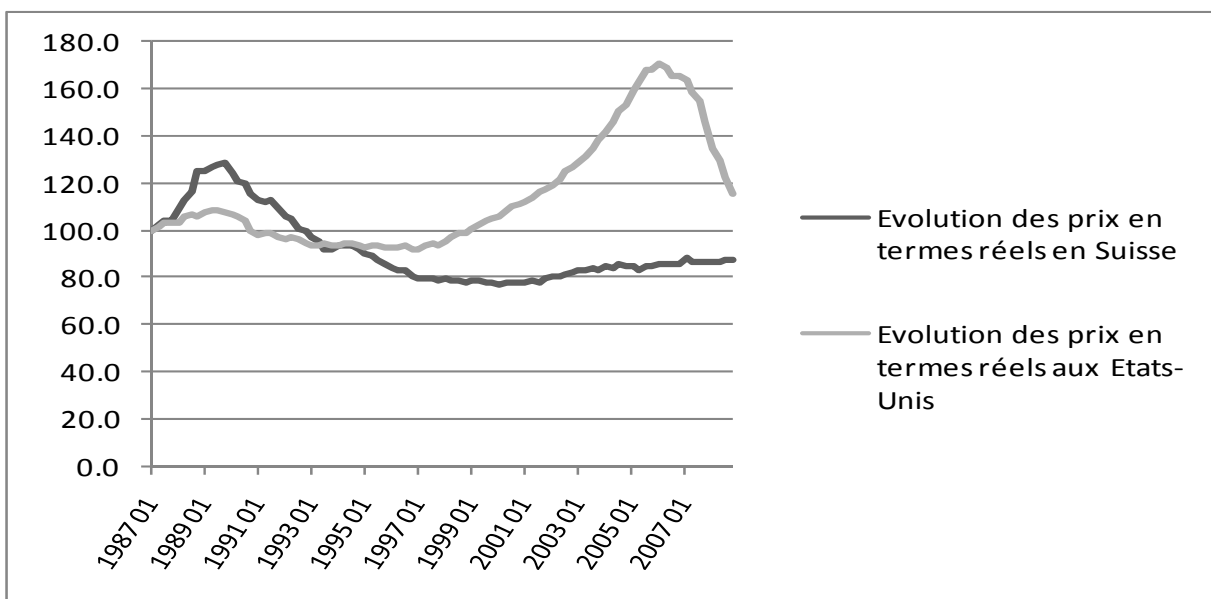
La situation qui prévaut actuellement sur les marchés mondiaux est préoccupante. La conjoncture mondiale n'a plus connu un refroidissement d'une telle ampleur depuis des décennies. En l'espace de quelques mois seulement, tous les pays de l'OCDE ont glissé dans une sévère récession. Les pronostics pour 2009 et 2010 sont sans cesse corrigés à la baisse. Le FMI prévoit pour l'année en cours un taux de croissance mondial moyen de -0,5 %. Seules quelques économies émergentes comme la Chine et l'Inde maintiendront des chiffres positifs. Historiquement, nous sommes en présence d'une situation exceptionnelle. En janvier, le volume des échanges commerciaux mondiaux avait baissé de plus de 17 % sur une année. Alors que le fort ralentissement n'affectait encore en automne 2008 que certaines branches comme les sous-traitants de l'industrie automobile et le textile, il a depuis lors plongé dans la crise tous les secteurs d'exportation.

Comment a-t-on pu en arriver là ? Le point de départ du marasme économique actuel est l'évolution du marché immobilier des États-Unis. Dès le début de ce nouveau millénaire, un certain nombre d'experts économiques et financiers mettaient pourtant en garde contre une surchauffe du marché immobilier américain. La crise actuelle offre d'étonnantes parallèles avec de précédentes explosions de bulles spéculatives dans les secteurs immobilier et bancaire. Fortes augmentations de prix dans le secteur économique considéré, énormes importations de capitaux, progression massive de la dette publique, envol du déficit de la balance des paiements, baisse de la croissance économique en termes réels : tous ces phénomènes observés un ou deux ans avant la crise sont des signes de surchauffe qui ne trompent pas¹.

¹ Reinhart, Carmen et Kenneth Rogoff, 2009, The Aftermath of Financial Crises, NBER Working Paper n° 14656, janvier 2009

Rétrospectivement, on constate qu'aux États-Unis, l'ensemble des indicateurs annonçaient clairement la catastrophe. Le graphique ci-dessous compare l'évolution des prix moyens des maisons familiales Outre-Atlantique à celle des prix correspondants en Suisse depuis 1987. Dès l'an 2000, les prix ont fortement augmenté aux États-Unis, dessinant une courbe particulièrement abrupte dans les années 2004 et 2005. A partir de 2006, ils ont commencé à baisser, d'abord légèrement, puis brusquement, jusqu'à l'effondrement. La bulle immobilière venait d'éclater.

Graphique 1 : Evolution des prix de l'immobilier en valeur réelle aux États-Unis et en Suisse



Source : Wüest&Partner, S&P Case-Shiller, Office fédéral de la statistique, Bureau of Labor Statistics, chiffres trimestriels

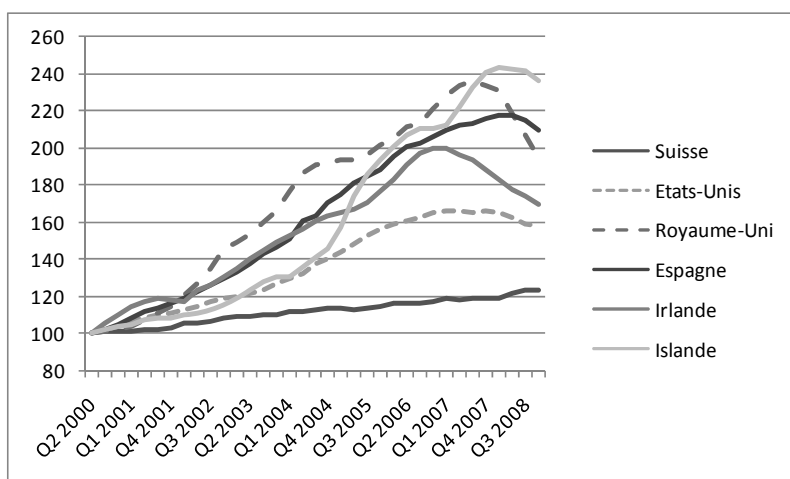
Le grand problème des bulles spéculatives, même identifiées, est qu'en général, on ne peut être vraiment sûr qu'elles sont désamorcées qu'à partir du moment où elles explosent. Lorsque les prix d'un bien progressent davantage que par le passé sur une période prolongée, ce dépassement est rationalisé par les analystes. On l'explique par des gains de productivité ou des avancées technologiques, ou encore par le fait qu'il prouve que les temps changent. Les explications de ce type ont aussi accompagné les fortes hausses de prix des maisons individuelles sur le marché américain. D'après leurs auteurs, le boom américain de l'immobilier n'était nullement une bulle spéculative, mais résultait de diverses innovations financières et d'un puissant afflux de capitaux en provenance d'économies émergentes d'Asie et de pays pétroliers. De plus, les flux internationaux des capitaux et des crédits permettaient de réduire au minimum les risques (de défaillance) du système. La faible volatilité observée sur les marchés financiers semblait d'ailleurs confirmer cette thèse. Même l'ahurissant déficit de la balance des paiements américaine qui, à son apogée, correspondait à peu près aux deux tiers de la balance des paiements excédentaire du monde entier, se trouvait justifiée par la souplesse économique, le boom technologique et la capacité d'innovation des États-Unis.

La banque centrale américaine a relevé plusieurs fois les taux d'intérêt depuis 2004. En conséquence, le nombre des défauts de remboursement d'emprunts hypothécaires a rapidement augmenté à partir de 2006, les primes de risques se sont envolées et les banques et institutions financières concernées ont dû provisionner d'énormes sommes pour amortir les crédits et dérivés correspondants. De plus, les nouveaux produits structurés mis sur le marché par des spécialistes financiers sont apparus fort opaques. Sur quoi non seulement les prix des objets immobiliers se sont rapidement effondrés, mais

un manque de confiance très inquiétant s'est installé parmi les banques, puisqu'il n'était plus possible de savoir qui devait endosser les pertes en train de s'accumuler. La crise bancaire s'est ainsi aggravée jusqu'à la faillite de Lehmann Brothers en septembre 2008, pour se traduire ensuite par une crise générale des marchés financiers.

En dehors des États-Unis, cependant, plusieurs pays avaient aussi des indicateurs signalant clairement qu'une bulle spéculative était en train de se former sur leur marché immobilier, marché qui avait suivi une évolution semblable à celle des États-Unis ces dernières années. Le graphique 2 offre une comparaison pays par pays du marché des prix des maisons individuelles. Alors que ces prix n'ont pas bougé en Allemagne et n'ont que faiblement augmenté en Suisse, ils ont explosé en Grande-Bretagne, en France ou en Espagne, par exemple.

Graphique 2 : Evolution des prix de l'immobilier en valeur réelle



Source : Datastream, W&P

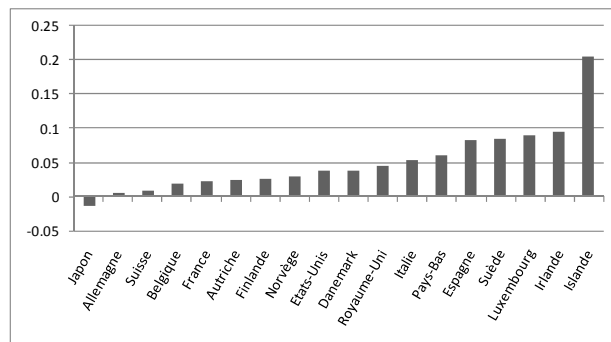
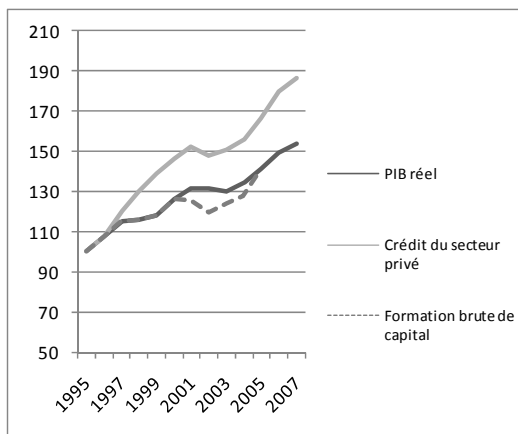
Flux croissant de crédits à l'échelle mondiale

Le principal facteur de la formation de bulles financières est l'augmentation de la masse des crédits octroyés dans le monde, elle-même favorisée par la baisse du niveau des taux d'intérêt et la forte liquidité qui en découle. Le volume des crédits n'a pas seulement progressé dans chaque pays de manière disproportionnée par rapport au PIB national. Il a également dépassé la création de valeur à l'échelle planétaire. Alors que la formation de capital brut dans le monde – c'est-à-dire la valeur du capital physique : ponts, chemins de fer, machines, usines, etc. – a évolué à peu près au même rythme que le PIB mondial, la ligne de progression des crédits s'est détachée de celle du produit intérieur brut à partir de 1995. Si en 1995, le volume des crédits était supérieur de 13 % au PIB, les crédits alloués au secteur privé dépassaient ce PIB de 37 % en 2007 ! Le monde s'est donc endetté de plus en plus ces dernières années. Pour mémoire, signalons qu'en son temps, l'octroi de crédits avait fortement progressé jusqu'à l'éclatement de la bulle informatique, pour reculer ensuite et se remettre à progresser vigoureusement dès 2002.

Graphique 3 : Evolution des crédits sur le marché domestique

Evolution mondiale depuis 1995

(b) Croissance moyenne depuis 1995



Sources : Banque mondiale et OCDE

L'augmentation des volumes de crédit est certes un phénomène mondial, mais on constate des différences considérables d'un pays à l'autre. Le graphique 3 (b) indique la croissance des crédits internes des différents pays, rapportée à celle de leurs PIBs respectifs. Une croissance nulle signifie que les crédits internes rapportés au PIB sont demeurés constants. Pour la quasi-totalité des pays représentés ici, les crédits internes ont augmenté plus que proportionnellement au PIB. La seule exception est le Japon qui a connu depuis 1995 une croissance négative. Un autre exemple frappant à cet égard est celui de l'Islande : ce pays a enregistré une croissance annuelle moyenne des crédits internes de plus de 20 %. Depuis 1995, leur volume s'est multiplié par six. Mais ce sont les États-Unis qui ont noté une évolution particulièrement significative pour l'économie mondiale. Des instituts de crédit y ont été priés, pour des raisons politiques, de financer précisément ménages à faibles revenus. Cette volonté politique se manifeste depuis 1995 par un accroissement des crédits sur le marché immobilier. C'est également depuis le milieu des années 1990 qu'une multitude d'instruments dérivés à effet de levier extrême (« leverage ») ont fait leur apparition sur le marché, ce qui a facilité l'accès au capital².

Mondialisation et commerce mondial

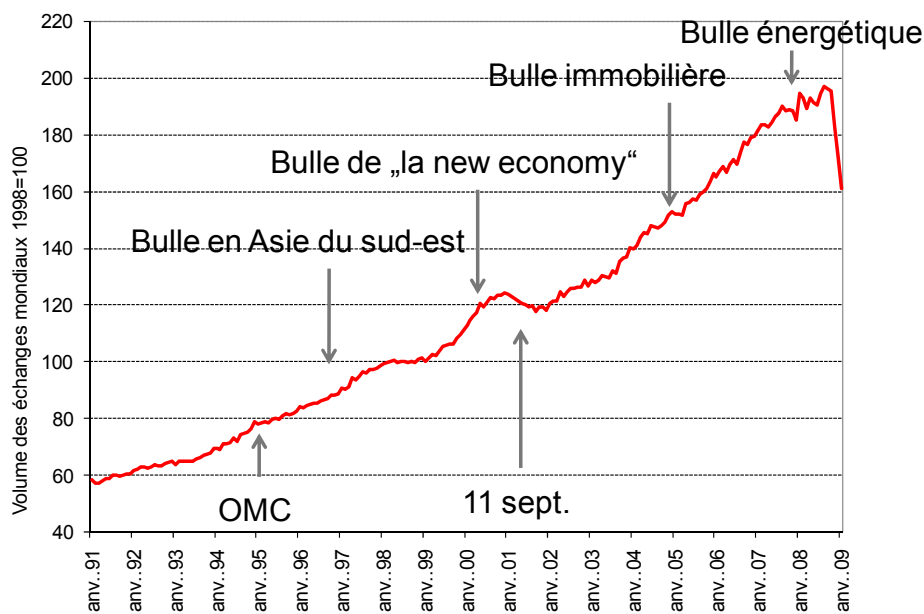
Des crédits supplémentaires ont été contractés, aux États-Unis notamment, non seulement à des fins d'investissements, mais aussi de consommation. De nombreux particuliers se sont surendettés. Le taux d'épargne des ménages a diminué et la consommation agrégée s'est accrue. On a pu observer le fait suivant : non seulement la consommation a progressé, mais également sa part au PIB. Les économies nationales fortement reliées entre elles sur le plan mondial ont participé à la constitution de bulles spéculatives à l'étranger et ont profité, sous forme d'un accroissement des exportations ou du volume de crédits accordés. La demande étrangère excessive a amené les économies à déplacer, dans le monde entier, leurs activités dans ces secteurs à forte création de valeur à court terme. Si la crise actuelle revêt un caractère mondial et qu'elle frappe la quasi-totalité des nations, c'est que toutes les économies ont participé ces dernières années à la constitution de la bulle spéculative ; elles l'ont fait de manières différentes, chacune selon son orientation. La mondialisation financière et celle de l'économie réelle présentent un avantage essentiel : celui de transférer le capital, mais aussi les biens et les services, dans les secteurs et les économies qui rémunèrent le mieux ces valeurs. Mais cette évolution comporte le risque que les prix les plus élevés soient précisément offerts là où se forme une

² Les CDS ont été créés en 1997, les CDOs ont connu un boom en 2001 avec le modèle de copula.

bulle spéculative. A la recherche de rendements supérieurs, les « liquidités vagabondes » renforcent la bulle et accroissent les importations de biens et de services³.

Le graphique suivant montre l'évolution du volume du commerce mondial depuis 1991. Dès la création de l'OMC en 1995, il a connu une expansion marquée. Le niveau des exportations et des importations réelles a été influencé positivement par la formation de bulles : après l'explosion de chaque bulle, le volume du commerce mondial s'est quelque peu réduit pour reprendre de plus belle avec la constitution d'une nouvelle bulle. La croissance exponentielle du commerce mondial à partir de 2002 est particulièrement impressionnante. En janvier 2009, le commerce a connu une chute abrupte. La croissance et le recul du volume du commerce mondial rappellent fortement l'évolution d'une bulle. Assistons-nous actuellement à l'éclatement d'une bulle de l'économie mondiale ?

Graphique 4



Les facteurs de récession dans les différents pays

Comme il ressort des considérations ci-dessus, les causes de la crise actuelle remontent aux années nonante. L'évolution des marchés immobiliers et financiers n'a pas été sans conséquences sur les structures économiques qui se sont beaucoup modifiées dans de nombreux pays depuis 1995. Après l'explosion de la bulle, ces pays sont maintenant particulièrement exposés : comme il fallait s'y attendre, la croissance disproportionnée enregistrée par les économies suite à l'attribution de crédits supplémentaires dans le monde nécessite des corrections elles aussi disproportionnées. Ainsi, les facteurs de croissance deviennent des facteurs de récession.

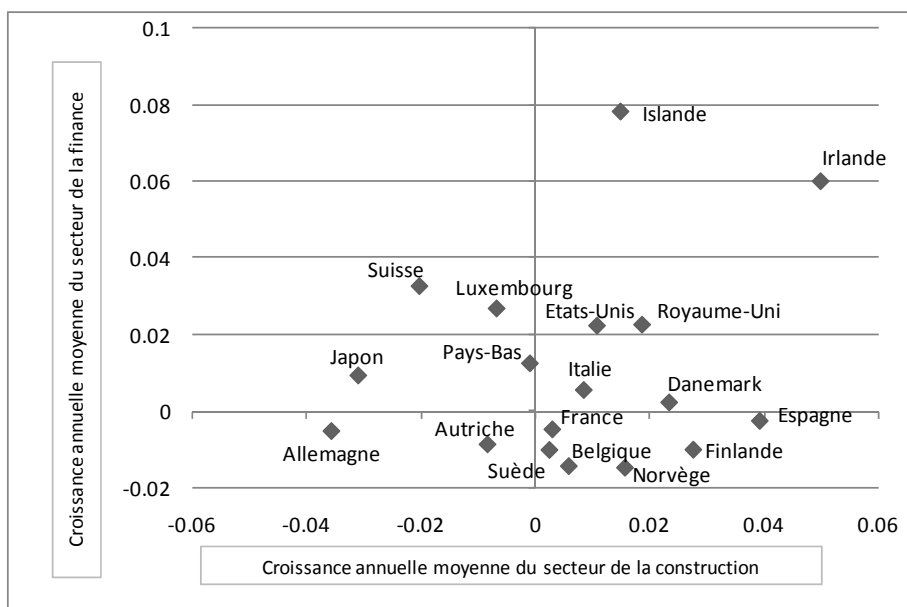
Selon l'orientation de l'économie et la participation à la bulle immobilière des États-Unis, on peut distinguer trois groupes différents : le premier englobe les pays qui sont eux-mêmes touchés par une crise immobilière. Ils sont en quelque sorte les épicentres de la crise. Le deuxième groupe est constitué des pays qui étaient fortement engagés sur les marchés financiers internationaux et dans l'octroi de crédits à l'échelle mondiale et qui le sont toujours ; ce sont les « financiers » de la crise. Le

³ Schnabl, Gunther et Andreas Hoffmann, 2007, Monetary Policy, Vagabonding Liquidity and Bursting Bubbles in New and Emerging Markets, MPRA Paper 4019

troisième groupe est formé des pays exportateurs. Ils ont bénéficié ces dernières années d'une demande en provenance de l'étranger qui s'est accrue sur le plan mondial.⁴

Les activités économiques ont évolué différemment dans les trois groupes et y ont aussi connu divers degrés de concentration. Les pays du premier groupe se sont fortement exposés dans les secteurs de l'immobilier et de la construction. Ceux du deuxième groupe ont massivement développé leur secteur financier ces dernières années. Le graphique suivant présente pour ces pays une comparaison de la croissance annuelle moyenne dans ces deux branches par rapport au produit intérieur brut. Les pays situés au centre de l'image avec des taux de croissance nulle dans les deux branches sont ceux dont la croissance des deux branches s'est réalisée en harmonie avec celle de l'ensemble de l'économie.

Graphique 5 : Evolution annuelle moyenne depuis 1995 dans la finance et le secteur de la construction



Source : OCDE. Evolution depuis 1995

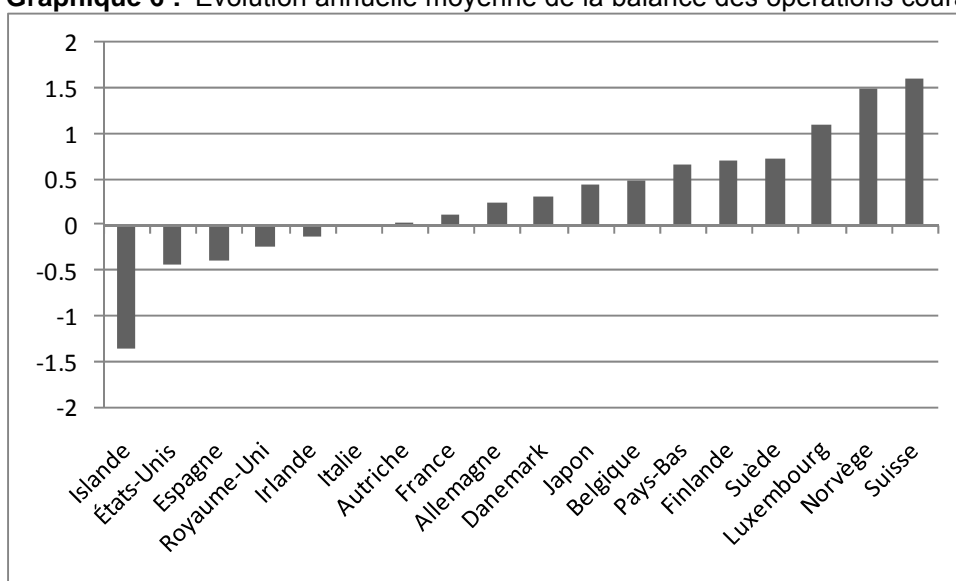
L'Irlande, actuellement l'un des pays les plus touchés, a connu une énorme croissance dans les deux branches. Ainsi, le miracle économique irlandais avait son origine dans une croissance disproportionnée de l'industrie financière et de celle de la construction. En Islande aussi, le secteur bancaire et les activités de construction représentaient une part très importante de la croissance du PIB. L'Espagne a connu une croissance rapide dans le secteur de la construction, mais toutefois inférieure à la moyenne dans le secteur financier. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles le monde de la banque a été relativement moins touché par la crise dans ce pays. Les États-Unis et la Grande-Bretagne ont également enregistré une croissance supérieure à la moyenne tant dans le domaine de la construction que dans celui de la finance, même si cette tendance y était beaucoup moins marquée qu'en Islande ou en Irlande. Si les pays anglo-saxons ont présenté une croissance prononcée dans les deux secteurs, des pays comme la Suisse ou le Luxembourg ont certes beaucoup développé la part de leur secteur financier au PIB depuis 1995, mais ont au contraire réduit la part de leurs activités de construction. On peut dire que les bulles immobilières ont beaucoup modifié la structure économique de plusieurs pays. Ceux qui ont enregistré une croissance supérieure à la

⁴ Enfin, on peut y ajouter un quatrième groupe, celui des marchés émergents qui ont pu investir grâce à l'offre surabondante de capital.

moyenne dans les deux branches sont les plus exposés à de sévères corrections ces prochains mois et trimestres.

La bulle immobilière a également modifié un peu partout dans le monde l'évolution des balances courantes des économies. Dans les pays directement touchés par une bulle immobilière, la part des importations a progressé plus vite que la création de valeur des économies. L'Islande, les États-Unis, l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Irlande ont importé beaucoup plus de biens et services qu'ils n'ont exporté.

Graphique 6 : Evolution annuelle moyenne de la balance des opérations courantes⁵ depuis 1995



Source : OCDE. Evolution depuis 1995.

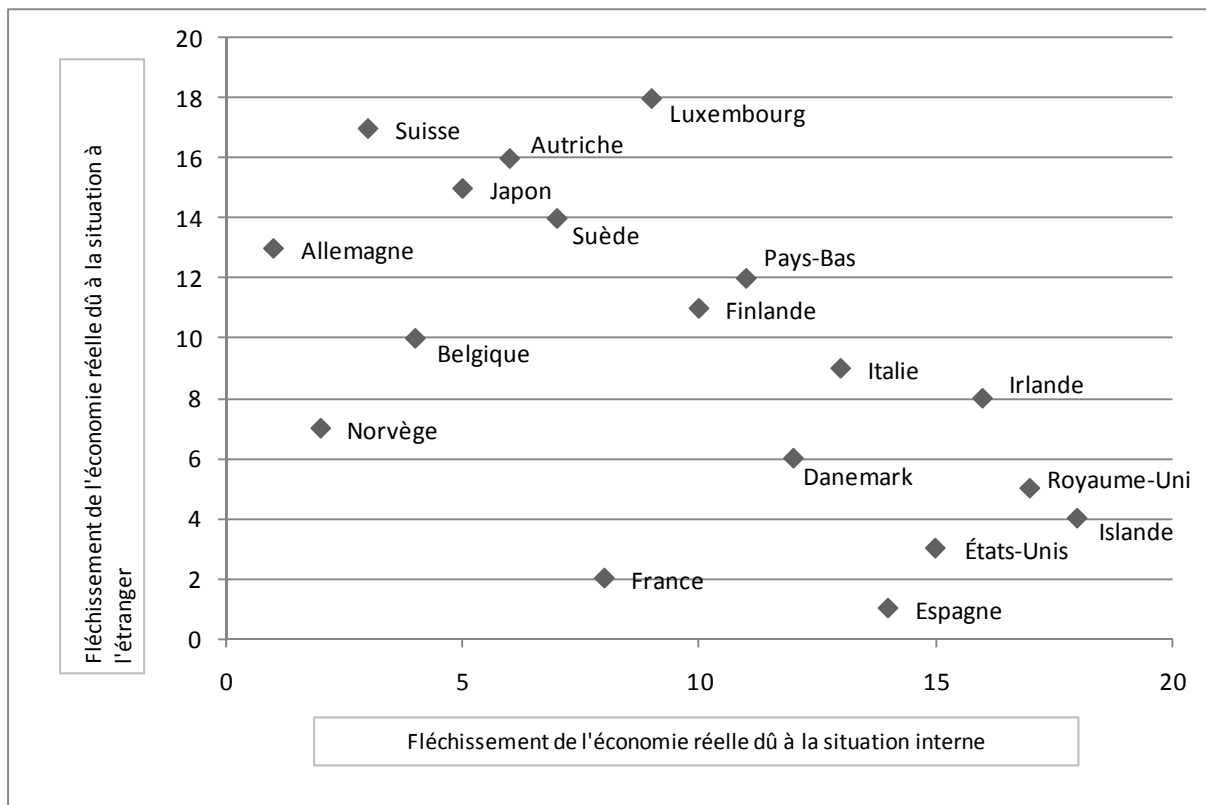
La Suisse, la Norvège et le Luxembourg d'autre part ont beaucoup profité de la demande mondiale.⁶ Leurs exportations ont progressé beaucoup plus fortement que leurs importations, d'où une forte progression de la balance des transactions courantes de ces pays depuis 1995. Par conséquent, ils sont particulièrement exposés à la chute de la demande déclenchée par la crise des marchés financiers.

Suivant les pays, c'est soit l'économie intérieure, soit l'économie extérieure qui est à l'origine de la récession. (Le graphique 7 indique le degré d'affectation par la crise, en fonction de l'origine, intérieure et étrangère.) Le groupe de pays affectés par la bulle immobilière souffre surtout des conséquences de la crise d'origine intérieure. L'Espagne, les États-Unis, l'Islande, la Grande-Bretagne et l'Irlande ont été propulsés dans la crise économique actuelle à partir de l'évolution de l'industrie financière et de celle de la construction. Ces pays se caractérisent aussi par le fait qu'ils sont beaucoup moins touchés par l'étranger (du côté des exportations). Les pays exportateurs (et en partie les pays des banques) sont en revanche précipités dans la crise par l'étranger. Des pays comme la Suisse, le Luxembourg, l'Autriche, la Suède et l'Allemagne sont confrontés à un fort recul de leurs exportations. L'Allemagne et la Suisse précisément n'y sont pas pour grand-chose sur le plan interne.

⁵ Contrairement à d'autres pays, la BNS utilise le terme de balance des transactions courantes. Un résultat négatif signifie que les importations ont augmenté davantage que les exportations. Dans le cas de la Suisse, les excédents importants de la balance des opérations courantes s'expliquent en grande partie par les revenus des capitaux et les services financiers des banques. Nos exportations ont augmenté davantage que les importations.

⁶ La Norvège est difficilement comparable aux autres pays dans la mesure où elle enregistre de forts excédents de sa balance courante, principalement en raison de ses exportations de pétrole.

Graphique 7 D'où vient la crise ? Affectation des pays selon l'origine, interne et externe



Economie mondiale, où vas-tu ?

La question essentielle est la suivante : combien de temps va durer la récession et quel sera son degré de gravité ? Aujourd'hui, la plupart des observateurs s'attendent à un redressement de l'économie mondiale pour l'année prochaine. Face à cette estimation, un certain scepticisme est toutefois de mise. Il existe en gros deux scénarios d'évolution de l'économie mondiale pour ces prochaines années. Le premier prévoit une chute vertigineuse de la création de valeur jusqu'à un point plancher ; une fois ce point atteint, l'économie se redresse rapidement. La récession est rattrapée en peu de temps par une nouvelle croissance rapide. L'évolution du PIB aurait ainsi une forme en V. Si c'est ce modèle qui se réalise, la crise serait surmontée en 2010. Dans le deuxième scénario, l'évolution est aussi rapidement négative, mais reste assez longtemps à bas niveau, avant qu'une reprise modérée ne se manifeste. Dans ce cas, la reprise ne s'amorcerait qu'en 2012 au plus tôt et de manière modérée. Une plus longue phase de stagnation est aussi possible. L'évolution prendrait alors la forme d'un L. Lequel de ces deux scénarios est-il le plus probable ?

La crise immobilière a pris en septembre 2008 des allures de crise bancaire et financière systémique. L'histoire nous le montre, les conséquences d'une telle crise sur l'économie réelle sont graves. Reinhart et Rogoff (2008) en ont analysé les conséquences sur les économies des pays développés de manière empirique : les prix réels des maisons baissent en moyenne pendant six ans à la suite de l'éclatement d'une bulle. Le recul moyen des prix réels des maisons atteint alors 35,5 %. Les prix des actions continuent de chuter, mais pendant environ trois ans et demi, soit un peu moins longtemps que le prix des maisons. Le recul des prix sur les marchés immobiliers et des actions entraîne des coûts économiques élevés : le PIB réel baisse de près de 10 % dans les deux premières années qui suivent la crise et le taux de chômage s'accroît de sept pour cent pendant cinq ans. Ces coûts économiques ont aussi de fortes répercussions sur l'endettement des collectivités publiques. Dans les pays qui ont

connu une crise des marchés financiers, les dettes (réelles) de l'État ont progressé de 86 % dans les trois ans qui ont suivi la crise.

Tableau : Les conséquences économiques des crises financières

	Variation moyenne	Durée moyenne
Prix réels des maisons	-35,5 %	6 ans
Prix réels des actions	-55,9 %	3,4 ans
PIB réel	-9,3 %	1,9 an
Chômage	7,0 points de pourcentage	4,8 ans
Endettement de l'État dans les trois ans suivant la crise	86,3 %	

Source : Reinhart et Rogoff (2008)

Faut-il maintenant partir de l'idée que les conséquences de la crise des marchés financiers aux États-Unis sont comparables à celles des crises antérieures ? En admettant que la récession dure environ deux ans comme la moyenne des crises passées, elle prendrait fin en automne 2010⁷. Compte tenu d'un certain décalage entre les deux continents, la reprise pourrait arriver en Europe en 2011. Par rapport aux crises bancaires et financières précédentes, deux facteurs aggravent la situation. D'une part, en touchant les États-Unis, la crise affecte l'économie qui est de loin la première du monde et d'autre part, de nombreux pays importants sur le plan économique sont impliqués en même temps. Même si l'importance du marché américain pour le commerce international a quelque peu reculé ces dernières années, les États-Unis, qui représentent une part de 20 % des importations mondiales, demeurent la locomotive conjoncturelle de la planète. Bien que l'économie mondiale se soit diversifiée ces dernières années, la croissance économique dans les pays émergents tels que la Chine, la Russie ou l'Inde ne s'est pas dissociée des pays industrialisés. Aucun pays ou région ne semble actuellement en mesure de prendre le relais de la locomotive conjoncturelle mondiale qu'est l'Amérique. La durée et la profondeur de la crise dépendent donc, pour la Suisse également, de la rapidité avec laquelle les États-Unis vont surmonter la récession. L'étincelle de la prochaine reprise doit partir d'Amérique.

Scénario en V ou en L aux États-Unis ? L'économie américaine est sans doute toujours la plus capable d'adaptation dans le monde, ce qui parle en faveur d'une évolution en V. En outre, les programmes étatiques d'impulsion massifs qui ont été adoptés apportent un ballon d'oxygène à l'économie. Si les ménages privés se sont fortement endettés ces dernières années, l'État apparaît maintenant comme un demandeur qui se finance lui-même par l'endettement. Il semble que le gouvernement américain s'efforce aujourd'hui de corriger le déséquilibre manifeste qui s'est instauré ces dernières années. En cas d'augmentation subite de la demande, nous pourrions faire face à des problèmes de capacité à court terme en raison de la diminution des stocks, ce qui provoquerait des hausses de prix. L'énorme expansion des liquidités et la politique des taux d'intérêt nuls constituent d'autres arguments en faveur du scénario en V. Ce sont aussi autant d'éléments constitutifs de la prochaine bulle. Une évolution en V reposerait sur les mêmes piliers que la dernière phase de haute conjoncture : augmentation de

⁷ Si on se fonde sur la définition du National Bureau of Economic Research (NBER) selon laquelle la récession a commencé en décembre 2007 aux États-Unis, la reprise devrait avoir lieu un an plus tôt.

l'endettement et évolution déséquilibrée de certains marchés. La reprise permettrait aux États-Unis et au monde de souffler un peu et la nécessaire adaptation structurelle serait renvoyée à une période plus lointaine. Mais l'évolution en V comporte le risque d'une nouvelle détérioration encore plus forte à l'avenir.

Pourtant, certains arguments ne vont pas dans le sens d'un rebond rapide aux États-Unis : résoudre les problèmes structurels américains, à savoir stabiliser le secteur bancaire, apporter les corrections nécessaires aux marchés immobiliers, augmenter le taux d'épargne des ménages privés, réduire le déficit de la balance courante et le taux de consommation, tout ce travail a un coût économique élevé. La forte augmentation de l'endettement de l'État amenuise la marge de manœuvre dont il dispose pour intervenir. Il se peut que nous allions au-devant d'une assez longue période de taux de croissance négatifs ou bas. Mais s'il est possible de venir à bout des problèmes structurels, on peut s'attendre, au vu de la capacité d'adaptation de l'économie américaine, à une croissance durable. Au lieu de former un L, l'économie américaine suivrait alors plutôt une évolution en U.

De nombreux éléments donnent à penser qu'il faudra attendre encore longtemps une forte impulsion de croissance en provenance des États-Unis. Les anciens facteurs de croissance qu'étaient l'industrie de la construction, la finance et la consommation privée sont devenus des facteurs de récession. La dimension globale de la crise laisse augurer de conséquences plus durables sur l'économie réelle qu'on ne pouvait attendre dans la moyenne historique des crises. Dans la phase de fléchissement actuel, les déséquilibres qui se sont formés depuis des années sont en train de se résorber à grande vitesse. Après la crise immobilière et celle des finances, c'est à une crise économique mondiale que nous avons aujourd'hui affaire.

Les thèses en résumé

Au cours de ces dernières années, certaines branches ont largement profité des excès commis sur les marchés immobiliers et les marchés financiers. La croissance disproportionnée de ces branches a alimenté la croissance de l'ensemble de l'économie, mais ces effets ont été variables selon les pays. Les facteurs de croissance du passé deviennent les facteurs de récession d'aujourd'hui. L'analyse qui précède permet de dégager les thèses suivantes :

- L'industrie financière va au-devant d'importantes corrections. L'effondrement actuel de la création de valeur dans le secteur financier revêt en bonne partie un caractère permanent. Ce sont surtout les pays dans lesquels la croissance de l'industrie financière représente normalement une forte part du PIB tels la Suisse, l'Irlande, le Luxembourg ou les États-Unis qui vont ressentir durement la perte d'emplois.
- La suppression des surcapacités dans l'économie à forte intensité de main-d'œuvre qu'est la construction débouche sur une forte progression du chômage dans les pays où le secteur immobilier est important. L'Espagne et l'Irlande sont particulièrement touchées à ce titre.
- Le recul de la consommation sera le plus fort dans les pays qui ont fait progresser la consommation par le crédit. Outre les États-Unis et la Grande-Bretagne, cela concerne aussi l'Espagne et certains pays d'Europe de l'Est.
- L'éclatement de la bulle de l'économie mondiale frappera le plus fortement les pays dont l'excédent de la balance des paiements a nettement progressé au cours de ces dernières années.
- Comme par le passé, le moment de la reprise mondiale dépendra de l'évolution aux États-Unis. Les facteurs de croissance qu'étaient l'industrie de la construction et celle de la finance ainsi que

la consommation privée pèsent sur la conjoncture. Il ne faut donc pas s'attendre à une reprise rapide et durable aux États-Unis, mais à une période assez longue d'assainissement structurel. Toutefois, des feux de paille engendrés par des impulsions conjoncturelles, la diminution des stocks et le degré important de liquidités ne sont pas exclus.

- Les facteurs de récession vont affecter aussi les branches situées en amont et en aval des secteurs touchés et la croissance du chômage pèsera sur la consommation d'une manière générale. Cette évolution à son tour va réduire les exportations mondiales. L'économie suisse d'exportation ne peut donc s'attendre à un redressement rapide et durable des marchés mondiaux et par conséquent ne peut pas non plus tabler sur une reprise durable des exportations à un niveau correspondant à celui qui a précédé la crise.
- En raison de réactions en chaîne, la crise économique mondiale actuelle va durer plus longtemps qu'on ne s'y attend bien souvent. La correction économique ne sera pas achevée dans les quelques mois suivant l'éclatement de la bulle. A défaut d'innovations ou de progrès technologiques, des années seront nécessaires à la consolidation, jusqu'à ce que les économies retrouvent un équilibre et une croissance durable. Au lieu d'une évolution en V ou en L, de nombreux éléments militent en faveur d'une courbe en U.
- La Suisse doit se préparer à ce que les taux de croissance restent bas à moyen terme, c'est-à-dire pendant plus de deux ans. La récession importée ne va laisser la place à une reprise conjoncturelle importée du jour au lendemain. Après le net ralentissement de l'activité économique qui s'est produit cette année en lien avec la baisse des exportations, l'économie nationale (consommation, investissements immobiliers) est progressivement contaminée. En conséquence, le chômage connaîtra une forte augmentation pendant plus de deux années.

Conférence de presse annuelle d'economiesuisse

Lundi 6 avril 2009

Seul l'exposé prononcé fait foi

Focalisation sur la croissance – restaurer la confiance

Gerold Bührer, président d'economiesuisse

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'effectuer un bref retour en arrière. economiesuisse est très satisfaite de l'issue positive des votations sur les thèmes qui intéressent l'économie : la réforme de l'imposition des entreprises II, l'initiative sur l'AVS et, bien entendu, la libre-circulation des personnes avec l'UE. Ces votations ont permis de poser des jalons importants pour la stabilité de nos assurances sociales et la poursuite de la voie bilatérale.

Les fondamentaux de l'économie suisse restent très bons en comparaison internationale. Cependant, comme la Suisse gagne plus d'un franc sur deux avec les exportations, l'effondrement de l'économie mondiale a touché notre pays de plein fouet. Vu l'ampleur de la récession et la difficulté accrue de faire passer des réformes en faveur de l'économie de marché, economiesuisse aura fort à faire cette année. Au cours de l'année écoulée, la direction d'economiesuisse, présidée par Pascal Gentinetta, a accueilli Jan Atteslander, responsable des questions de politique économique extérieure et Christoph Schaltegger, responsable des questions de politique financière et fiscale. Le bureau de Berne est désormais sous la responsabilité de Regina Ammann, ancienne conseillère nationale, tandis que François Baur a pris les commandes de notre bureau à Bruxelles. Nous sommes donc prêts à relever les défis.

Les attentes à l'égard de la réunion du G20 à Londres étaient nombreuses. Des éléments positifs en sont sortis, mais le G20 n'a pas décidé de l'avènement d'un nouvel ordre financier mondial. Le renforcement du Fonds monétaire international, qui devra soutenir les pays en développement et les marchés émergents, de même que la surveillance des « hedge funds » méritent notre soutien. Les chefs d'État et de gouvernement ont résisté aux pressions en vue de l'adoption de vastes programmes conjoncturels destinés à agir sur la demande, ce qui est également positif. D'une manière générale, cependant, l'exercice n'est pas convaincant. L'accord conclu à Londres n'apportera pas de solution

durable aux problèmes que l'économie mondiale aura à affronter. On déplore en particulier l'absence d'un engagement contraignant visant à parer aux dangereuses tendances protectionnistes. Quant aux listes grises et noires établies sur la base de critères discutables, elles doivent être interprétées comme des manœuvres de diversion. Le fait que la Suisse soit inscrite aux côtés de l'Autriche, du Luxembourg et de Singapour sur une telle liste – même si elle est grise –, bien qu'elle ait reconnu les standards de l'OCDE, est inacceptable. Cela est avant tout le résultat d'une démonstration de force. Contrairement aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, notre pays respecte des normes internationales élevées en matière de blanchiment d'argent et son système juridique est légitimé par la démocratie directe. Nous devons opposer une résistance ferme aux futures tentatives de pression.

Comme l'a expliqué notre chef économiste, M. Minsch, la Suisse n'échappe pas à cette grave récession mondiale. Les facteurs qui ont soutenu la croissance de manière décisive ces dernières années ont tout à coup freiné l'activité économique. Il y a notamment :

1. la croissance de l'économie mondiale et la mondialisation,
2. les taux de change,
3. le secteur de la finance,
4. l'industrie des biens d'équipement.

Parallèlement, les capitaux et les crédits sont devenus plus difficiles d'accès.

Alors que l'an dernier est entré dans l'histoire comme « annus horribilis » pour le secteur de la finance, nous devons nous attendre à ce que 2009 devienne un « annus horribilis » pour des pans entiers de l'industrie. L'écroulement des fortunes, qui atteint des proportions record, et le fléchissement de l'activité économique synchrone à l'échelle mondiale font qu'il est difficile d'évaluer l'effet des nombreux programmes conjoncturels et plans de sauvetage. On ne peut guère faire de parallèles avec de précédents programmes de relance fiscaux et monétaires. De nombreuses questions sur les conséquences négatives auxquelles nous pourrions être confrontés après-demain restent sans réponse. Les instances monétaires des principaux pays concernés parviendront-elles à prendre des mesures à temps pour maîtriser l'augmentation colossale de la masse monétaire et permettre une croissance sans inflation ? Même les marchés des capitaux sont quelque peu sceptiques. Comment expliquer sinon la baisse des rendements sur le marché obligataire qui a suivi l'annonce par la Banque centrale britannique d'un rachat massif d'emprunts d'État et leur remontée peu de temps après.

Il est peut-être compréhensible du point de vue politique que les programmes conjoncturels et les plans de sauvetage aient la cote pendant les périodes caractérisées par une contraction massive de l'activité économique et une hausse importante du chômage. Permettez-moi de faire quelques remarques fondamentales sur ce thème :

Une économie ouverte comme celle de la Suisse en particulier doit continuer de miser sur une politique de croissance à long terme. Négliger les facteurs de croissance décisifs en faveur d'un activisme conjoncturel se révélerait tôt ou tard nuisible pour la place économique suisse. Le fait que les exportations de biens et services ont atteint un volume de 300 milliards de francs en 2008 suffit à démontrer que les programmes conjoncturels classiques ont un effet limité.

Les expériences faites dans d'autres pays montrent aussi que les programmes visant à maintenir les structures, certes populaires, ont souvent un effet boomerang à long terme. Enfin, pour ce qui est des finances, nous ne devons pas oublier qu'un endettement massif pèserait sur la croissance après-demain par le biais des intérêts et des hausses d'impôt. Une hausse incontrôlée de l'endettement entamerait aussi la confiance des consommateurs et des entreprises. C'est pourquoi nous sommes convaincus que la politique conjoncturelle peut tout au plus atténuer les conséquences d'une grave récession et donc jouer un rôle subsidiaire. Il en ressort que la politique conjoncturelle doit continuer de miser sur les stabilisateurs automatiques et la politique monétaire. De plus, il faut éviter de prendre des décisions mettant en péril le fonctionnement de l'économie de marché.

Ces aspects doivent être pris en considération dans la politique conjoncturelle. Afin d'être prêts à la fin de la crise, il convient en particulier de relever les défis ci-après dans le cadre d'une politique de croissance à long terme :

- 1 En matière d'**économie extérieure**, l'application des méthodes bilatérales éprouvées avec l'UE et la conclusion d'autres accords de libre-échange avec des États extra-européens sont au premier plan. L'ouverture d'autres marchés est également importante pour l'agriculture et ses produits de qualité. Nous restons favorables à des négociations en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange dans le secteur agroalimentaire avec l'UE. Dans le cadre de l'OMC, tous les efforts déployés pour lutter contre les tendances protectionnistes naissantes doivent être soutenus. Si cette tendance prenait le dessus, elle risquerait de provoquer une spirale descendante relativement dangereuse.
- 2 D'importantes options politiques **en matière de formation et de recherche** sont en suspens pour la place scientifique suisse. Dans le cas de l'aide aux universités, la position centrale des EPF et des hautes écoles spécialisées ne doit en aucun cas être menacée. La révision de la loi sur la recherche doit entrer en vigueur le plus rapidement possible afin que la CTI puisse assumer l'autonomie qu'elle revendique. Outre les hautes écoles, economiesuisse soutiendra aussi le développement de programmes dans le domaine des sciences naturelles et de la technique au niveau de l'école obligatoire. Une priorité continuera d'être mise sur les moyens de réduire la pénurie d'ingénieurs.
- 3 La **garantie d'un approvisionnement en énergie compétitif et respectueux de l'environnement** peut jouer un rôle décisif dans la création d'une place scientifique compétitive. Outre l'amélioration du rendement énergétique et le développement de sources d'énergie alternatives, il convient de remplacer en temps voulu les centrales nucléaires en fin d'activité. Pour optimiser l'utilisation de l'énergie hydraulique, les projets en suspens doivent à tout prix être débloqués. Au vu des difficultés qui se profilent en Europe occidentale en ce qui concerne l'approvisionnement en énergie, la Suisse doit tendre à accroître son autonomie.
- 4 En **politique de la concurrence**, nous soutenons généralement la poursuite de la libéralisation des marchés. Nous tenons notamment à saluer la décision du Conseil des États de ne pas introduire de dérogations supplémentaires dans le projet relatif au principe du Cassis de Dijon. Pour éliminer d'éventuelles discriminations nationales, nous plaçons en faveur de la reconnaissance des normes européennes dans les secteurs helvétiques correspondants. C'est pourquoi, pour des raisons de politique de la concurrence (égalité de traitement), nous continuons de penser que pour être légitime, une banque postale doit disposer de capitaux privés et être totalement indépendante afin d'éviter les subventions croisées. Les injonctions du surveillant des prix visant à réduire les tarifs postaux est un signal

dans la bonne direction et nous encourage à continuer de réclamer l'ouverture totale du marché postal.

- 5** La **compétitivité fiscale des entreprises** doit être protégée des pressions externes. Il ne peut être question d'aliéner un élément favorable à notre prospérité. La répartition de l'imposition entre l'État et les cantons est un élément constitutif de notre souveraineté fiscale. Les régimes spéciaux sont indispensables pour l'attrait géographique et ne peuvent finalement pas être compensés par une réduction fiscale générale.
- 6** Eu égard à l'**optimisation des intérêts géographiques de l'industrie, des services et de la place financière**, le Comité d'économiesuisse a adopté à l'unanimité une résolution (cf. annexe). Comme nous l'avons communiqué, nous acceptons la reconnaissance des directives de l'OCDE dans le domaine du secret bancaire. Nous invitons toutefois le Conseil fédéral à s'en tenir strictement aux déclarations d'intention faites dans ce contexte. Nos priorités lors des prochaines négociations sur les conventions de double imposition sont les suivantes :
- égalité de traitement pour toutes les places financières (en particulier en matière de lutte contre le blanchiment d'argent)
 - aide administrative et juridique rigoureuse se fondant sur des soupçons concrets concernant des cas clairement identifiés
 - exclusion des enquêtes à caractère sommaire et des échanges automatiques d'informations
 - suppression des discriminations envers les produits financiers suisses sur le marché et amélioration de la fiscalité de l'épargne
 - aucune modification du secret bancaire pour les résidents suisses
- 7** **En tant qu'économie nationale aux ramifications internationales, la Suisse dépend d'un dialogue soutenu avec ses principaux partenaires commerciaux.** Par le passé, ce dialogue n'a pas suffisamment abordé les grands thèmes économiques. La politique étrangère doit donc se focaliser à nouveau sur la sauvegarde des intérêts économiques nationaux. Pour ce faire, une intervention ferme et précise du gouvernement est indispensable. Les contacts avec les principaux partenaires commerciaux, les organisations internationales et les États voisins doivent être préservés en se basant sur la stratégie économique étrangère.

Encore quelques réflexions sur le thème de la régulation des marchés. L'appel à davantage d'influence étatique et de régulation s'est renforcé en raison des turbulences du système financier et des effets massifs sur l'économie. Les obligations élevées pour les capitaux propres, l'amélioration du contrôle des risques et de la transparence ainsi que la fourniture de services financiers parabancaires méritent notre soutien dans l'intérêt de la stabilité du système. Même si elle est liée à la mondialisation, la collaboration internationale doit également rester indispensable. En fin de compte, l'augmentation de la régulation à elle seule n'est pas en soi une action positive. C'est la raison pour laquelle la qualité doit rester la priorité. De plus, pour des raisons de concurrence, nous devons autant que possible renoncer à notre coûteux perfectionnisme helvétique. Il faudra aussi à l'avenir, parallèlement à la législation, laisser un espace suffisant à l'autorégulation.

Même avec la meilleure régulation, les marchés ne peuvent pas fonctionner en l'absence de confiance. C'est la leçon que nous tirons de la crise des marchés financiers. Par le passé, la volonté d'englober tous les cas de figure possibles dans des règlements détaillés n'a pas été une bonne

solution. Il est plus efficace d'améliorer les faiblesses visibles du système et d'adapter les systèmes d'incitation en vue d'obtenir des succès à long terme. A l'avenir, une gestion d'entreprise active peut s'avérer déterminante, tout comme l'ancrage d'un dénominateur commun éthique. L'ordre juridique et économique libéral est l'un des piliers de la prospérité de l'économie suisse. Par conséquent, la confiance, la fiabilité et la prévisibilité sont, selon economiesuisse, des valeurs décisives pour une politique de croissance durable qui ne se contente pas de mesures isolées. Les autorités et l'économie doivent accorder plus d'importance à ces valeurs. En effet, une politique de croissance n'a que peu d'effet quand la confiance dans les institutions est insuffisante. Même dans les conditions actuelles difficiles, nous souhaitons nous mobiliser dans le dialogue avec le monde politique en faveur du maintien de cet ordre indispensable à la compétitivité des entreprises.

Communiqué de presse

Mardi 31 mars 2009

Défendre la place économique suisse

Préserver les intérêts de l'industrie, des services et de la finance

Lors de sa réunion du 30 mars 2009, le Comité d'economiesuisse a discuté intensément de la situation économique générale. Jean-Pierre Roth, président de la Banque nationale, a évalué la situation de façon exhaustive. En particulier, certaines entreprises exportatrices sont confrontées à un recul abrupt de la demande. Le Comité a adopté à l'unanimité la résolution ci-jointe pour la défense de la place économique et de la place financière suisses.

L'économie suisse est confrontée à la pire récession depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le volume des échanges mondiaux a reculé d'un cinquième dans un laps de temps très court. En conséquence, de nombreuses entreprises helvétiques ont vu fondre leurs exportations et ont réduit leurs investissements. Les facteurs qui soutenaient la croissance ces dernières années freinent désormais l'activité économique. La place financière est sous pression et de nombreuses entreprises exportatrices sont également affectées par la crise mondiale.

En réaction à la crise économique, des mesures conjoncturelles et des plans de sauvetage record sont adoptés partout dans le monde. En ce qui concerne la Suisse, Gerold Bührer, président d'economiesuisse, souligne que l'« activisme ne résout pas les problèmes à long terme. Afin que la Suisse sorte renforcée de la crise, la politique économique doit continuer de miser en priorité sur la croissance à long terme. La politique conjoncturelle ne saurait intervenir qu'à titre subsidiaire pour atténuer la baisse de la conjoncture. » Pour stabiliser la conjoncture, il faut se focaliser sur la politique monétaire, les stabilisateurs automatiques et éviter les hausses d'impôts. Les mesures de politique conjoncturelle subsidiaires doivent respecter le frein à l'endettement et satisfaire les trois critères suivants : les mesures doivent agir rapidement, elles doivent être ciblées et limitées dans le temps afin d'éviter un endettement incontrôlé.

Au vu des attaques dont la place financière suisse est la cible, le Comité a adopté à l'unanimité la résolution ci-jointe pour la défense des intérêts de la place économique. Celle-ci résume la position d'economiesuisse en lien avec le secret bancaire et l'entraide administrative sur des questions fiscales.

Pour toutes questions :

Gerold Bührer

Téléphone : 079 406 60 13

Pascal Gentinetta

Téléphone : 044 421 35 35

Résolution pour la défense des intérêts de notre place économique

Défendre fermement les intérêts de la Suisse et coopérer sans renoncer à la sphère privée

Le développement ciblé de l'entraide administrative en matière fiscale associé au maintien du secret bancaire constitue une approche acceptable pour une coopération internationale sur les questions fiscales. La décision de coopérer ne doit pas aboutir à un système où on mettrait à nu le citoyen par un échange automatique d'informations. Par ailleurs, il convient d'appliquer des règles identiques à toutes les places financières. L'économie attend de nos autorités qu'elles réfutent fermement les attaques injustifiées de l'étranger et que notre politique extérieure défende bec et ongle nos intérêts économiques nationaux.

Au vu des discussions à venir au niveau international (sommet du G20 et OCDE), economiesuisse a effectué un nouvel état des lieux concernant la coopération internationale sur les questions financières et fiscales et a évalué les possibilités d'action dans une perspective consolidée du point de vue de la place financière, de l'industrie et des services. Toutes les branches représentées au Comité d'economiesuisse ainsi que les Chambres de commerce et d'industrie cantonales partagent le même avis. Le 30 mars 2009, le Comité a donc adopté à l'unanimité la résolution suivante :

1. L'économie voit la nécessité d'une coopération avec les pays étrangers. Cela concerne aussi la coopération en lien avec des délits fiscaux. Cependant, une éventuelle solution devra obligatoirement s'appliquer à toutes les grandes places financières du monde (Londres, îles Anglo-normandes, des États américains comme le Delaware, les Bahamas, Singapour, Hongkong, Luxembourg, etc.). En ce qui concerne les règles en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et les règles « know your customer », ces dernières doivent mettre en œuvre les mêmes normes internationales que la Suisse.
2. Le secret bancaire protège la sphère privée légitime, mais pas d'une poursuite suite à un acte délictueux. L'extension de l'entraide administrative à certaines situations en découlant doit se faire selon les règles de l'OCDE en vigueur dans le cadre de révisions de conventions de double imposition existantes. Les accords qui y seront trouvés doivent être contraignants et définitifs. Ils doivent aussi régler l'accès aux marchés étrangers depuis la Suisse pour les activités concernées.
3. L'économie s'oppose fermement à un échange automatique d'informations entre les autorités et aux enquêtes à caractère sommaire (« fishing expeditions »). Dans un État de droit, l'entraide administrative et judiciaire doit se fonder sur des soupçons concrets et concerner des cas clairement identifiés. Mettre à nu le citoyen devant l'État n'est pas conciliable avec les valeurs fondamentales de la Suisse. Il faut protéger la sphère privée du citoyen.
4. Il importe de raccourcir fortement les procédures d'entraide administrative et juridique, sachant qu'un recours contre la première décision doit rester assuré, conformément aux principes de l'État de droit. Ces procédures doivent aussi être respectées par les États qui en bénéficient.
5. L'inscription de la Suisse sur une liste noire d'États non coopératifs ou de paradis fiscaux – nota bene sans que l'OCDE consulte notre pays préalablement – est inacceptable. La Suisse possède un réseau d'accords bilatéraux dense et respecte scrupuleusement ses engagements. Il faut résister aux pressions injustifiées et indéfendables d'autres États exercées sur la Suisse.
6. Dans sa politique étrangère, la Suisse doit se montrer plus ferme et présenter un front uni pour – comme les autres pays concurrents – se concentrer sur la défense des intérêts nationaux de notre place économique, sans s'éparpiller sur des questions secondaires. A l'échelle mondiale, les entreprises suisses représentent 2,4 millions d'emplois. Vu leur importance, il faut insister sur une implication appropriée et justifiée de la Suisse dans les processus de décisions internationaux.

Conférence de presse annuelle d'economiesuisse

Lundi 6 avril 2009

Seul l'exposé prononcé fait foi

Programmes conjoncturels : pas une recette miracle !

Préférer la prudence helvétique à la surenchère internationale

Pascal Gentinetta, président de la direction d'economiesuisse

Mesdames et Messieurs,

Une politique économique et de croissance orientée vers le long terme est une priorité absolue pour economiesuisse. Les économistes s'accordent sur le fait que les programmes conjoncturels adoptés sous la pression politique n'ont le plus souvent pas d'effet et qu'ils se révèlent même contre-productifs quand ils ne sont pas ciblés, qu'ils s'enclenchent trop tard ou qu'ils ont pour effet de maintenir des structures. Combattre les symptômes à court terme entraîne souvent une augmentation de l'endettement à long terme, aux frais des générations futures !

Lorsque des mesures de politique conjoncturelle s'imposent, la théorie et la pratique nous enseignent quels sont les moyens les plus efficaces d'atténuer les conséquences négatives d'un ralentissement économique. Il s'agit de mener une politique monétaire prudente et préventive, de laisser agir les stabilisateurs automatiques comme l'assurance chômage ou les déficits, mais dans le respect du frein à l'endettement, et de renoncer à augmenter les impôts, les taxes et les tarifs des monopoles publics.

Si l'État décide de prendre des mesures supplémentaires, il doit à notre avis veiller à respecter trois critères. Ces mesures doivent être :

- ciblées (elles agissent là où c'est réellement nécessaire),
- rapides (elles agissent immédiatement et pas seulement au moment de la reprise) et
- temporaires (elles agissent seulement pendant la durée de la crise).

Au-delà de l'intervention ciblée de la BNS, nous saluons l'approche progressive privilégiée jusqu'ici par le ministre de l'économie, par le Conseil fédéral et par le Parlement. Cette approche permet de s'assurer que le programme conjoncturel est adaptée à la situation. Le premier et le deuxième trains de mesures respectent le frein à l'endettement et sont donc acceptables par rapport à la situation des finances publiques en Suisse. Par ailleurs, ils respectent aussi pour l'essentiel les trois critères énoncés :

- des réserves inutilisées par les entreprises sont libérées avec effet immédiat ;

- l'allongement temporaire du chômage partiel à 18 mois permet aux entreprises exportatrices de garder des collaborateurs importants malgré un recul parfois massif des ventes, que nous espérons passer ;
- la garantie contre les risques à l'exportation a été étendue de manière ciblée ;
- enfin, des projets d'investissement qui sont prêts à être réalisés sont anticipés de manière à être concrétisés en 2009 encore.

Les expériences faites avec ces mesures devront faire l'objet d'une première évaluation afin d'en tirer des enseignements pour d'éventuelles futures actions.

Chacun de nous peut observer au jour le jour la forte détérioration de la situation économique. Nous devons toutefois attendre d'avoir des chiffres en mains pour déterminer si nous sommes déjà arrivés au point où un troisième paquet conjoncturel doit être mis en place. A nos yeux, il est clair que seule l'absence durable de reprise ou de stabilisation de la situation justifierait d'autres mesures. Si tel était le cas, nous nous trouverions dans une situation extraordinaire par rapport au dispositif du frein à l'endettement, ce qui permet d'appliquer à partir de 2010 la règle complémentaire adoptée récemment par le Parlement. En vertu de cette règle, un programme conjoncturel supplémentaire devrait être amorti dans un délai approprié, ce qui oblige à la modération et à la focalisation sur l'essentiel. Nous nous opposons vigoureusement à un affaiblissement du frein à l'endettement qui conduirait à des dérives telles que celles qui caractérisent les programmes de relance de certains pays.

Dans les débats sur l'ampleur des mesures adoptées pour soutenir la conjoncture suisse, il y a sans cesse des comparaisons avec les programmes d'autres États et la part qu'ils représentent par rapport au PIB (cf. transparent 2). Le plus souvent, les auteurs de ces comparaisons – essentiellement issus de la gauche – arrivent à la conclusion que les plans de sauvetage helvétiques sont trop modestes. De telles comparaisons sont simplistes et déforment la réalité à deux égards. En premier lieu, ces comparaisons passent sous silence les effets des stabilisateurs automatiques. En deuxième lieu, elles ne tiennent pas compte du fait qu'en Suisse les 2/3 des dépenses des pouvoirs publics sont décidées par les cantons et les communes.

Relevons par ailleurs que les États sont affectés par la crise pour des raisons très différentes. Ainsi, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Irlande sont touchés directement par la crise des « subprimes ». Le sauvetage des banques revêt une importance particulière pour ces pays. La crise ayant aussi fait reculer considérablement la consommation nationale, ces États peuvent éventuellement rétablir la situation avec des mesures agissant sur la consommation. La Suisse et l'Allemagne, pour leur part, sont avant tout affectées par le recul des exportations. Ces pays devraient donc se focaliser sur le soutien aux entreprises exportatrices. Dans la situation actuelle, des mesures de soutien à l'économie nationale créent avant tout des effets d'aubaine. Cela signifie que les promoteurs de projets qui auraient de toute façon été réalisés accepteront bien volontiers de toucher des subventions. Idéalement, une action efficace contre la crise implique que chaque État adapte l'ampleur et le contenu des programmes conjoncturels en fonction des origines de la crise. Mais cela reste théorique. En réalité, la situation est déjà bien différente aujourd'hui. Sans viser de pays en particulier, nous sommes particulièrement préoccupés par la résurgence du protectionnisme lié aux interventions étatiques, comme l'atteste la réapparition du slogan « buy american » ou « rapatriez vos activités en France ». Cela n'est pas favorable à un pays aussi exportateur que la Suisse. Ceci dit, nous ne sommes pas les seuls dans cette situation. Avec nos alliés – l'Allemagne par exemple est dans le même cas –, nous devons tout entreprendre pour enfin faire avancer les négociations dans le cadre du cycle de Doha. Le sommet du G20 n'a malheureusement pas apporté de réponse claire à cette fin.

A l'échelle nationale, nous devons envisager – avec la prudence qui nous caractérise – des mesures conjoncturelles supplémentaires centrées sur le refus ou le report d'augmentations prévues ou décidées d'impôts, de taxes et de tarifs des monopoles. Nous disposons d'un grand potentiel dans ce domaine. Je pense en particulier au relèvement de la TVA en faveur de l'AI, à la hausse de la redevance hydraulique, au détournement des recettes de la taxe CO₂ et à l'augmentation des tarifs d'entreprises proches de l'État. Toutes ces mesures affecteraient immédiatement le climat de consommation et d'investissement, ou éviteraient au moins des effets négatifs hautement indésirables à l'heure actuelle. Ce serait déjà beaucoup !

Pour l'économie, l'accès aux capitaux est beaucoup plus important que les programmes conjoncturels. Depuis la quasi-paralysie du marché interbancaire en septembre 2008, la situation s'est quelque peu stabilisée, mais la confiance des banques dans leurs pairs reste insuffisante. Dans certains pays voisins, les entreprises ont eu parfois beaucoup de difficulté à obtenir les crédits nécessaires à leur fonctionnement. En Suisse, l'octroi des crédits ne fait pas, pour l'instant, l'objet de restrictions systématiques. Le volume des crédits accordés par les banques a même progressé au quatrième trimestre 2008. L'octroi des crédits hypothécaires en particulier se déroule sans accroc. A quelques exceptions près, les PME aussi obtiennent les crédits dont elles ont besoin. Certaines banques prévoient toutefois de durcir leurs exigences ces prochains mois. Les entreprises de taille moyenne et grande en particulier devraient avoir plus de difficulté à se refinancer via les marchés des capitaux ou les crédits à l'exportation. La situation des PME orientées essentiellement vers le marché intérieur n'appelle pas à une intervention. Par conséquent, les appels à une intervention de l'État pour l'octroi de crédits en faveur des PME via une banque postale sont déplacés.

Comme vous pouvez le constater, les programmes conjoncturels excessifs et l'activisme politique basé sur des mesures non ciblées ont le vent en poupe. Ils ne sont toutefois pas une recette miracle. Nous ne devons en aucun cas copier les erreurs faites à l'étranger. Aujourd'hui, la Suisse doit garder la tête froide et agir de façon avisée en matière de politique économique. Alors, la crise actuelle pourrait même se révéler une chance pour notre pays – dans le contexte de la mondialisation. C'est à ce prix que la Suisse sortira renforcée de la crise.

Conférence de presse annuelle 2009

Lundi 6 avril

Thèmes d'actualité pour economiesuisse

Droit de la société anonyme

Les sociétés anonymes suisses – on en compte plus de 180 000 – sont directement concernées par la révision actuelle du droit de la société anonyme. Celle-ci vise à renforcer les droits des actionnaires, tout en veillant à laisser aux entreprises la marge de manœuvre nécessaire. L'initiative « contre les rémunérations abusives » va dans le sens contraire : elle imposerait un corset aux entreprises comme aux actionnaires et affaiblirait l'attrait de la Suisse en tant que site d'implantation pour les entreprises actives à l'échelle internationale. La révision du droit de la société anonyme donne des réponses à la question de la rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction. Sur cette question, economiesuisse soutient la ligne du contre-projet indirect présenté par le Conseil fédéral. Ce dernier doit cependant être amélioré afin d'éviter une dilution des compétences et des responsabilités au sein des entreprises suisses. Il importe en particulier de veiller à ce que le conseil d'administration ne soit pas affaibli dans sa fonction de surveillance de la direction. Ce serait contre-productif.

Secret bancaire

En ce qui concerne le secret bancaire, economiesuisse évalue l'évolution de la situation dans une perspective consolidée du point de vue de l'industrie, des services et de la place financière. En réaction à la menace d'une inscription de notre pays sur une « liste noire des États non coopératifs », la Suisse a reconnu les standards de l'OCDE en matière de transparence et d'échange d'informations sur des questions fiscales. L'inscription sur une telle liste aurait des conséquences négatives de taille pour l'économie suisse dans son ensemble. Il n'en reste pas moins que la Suisse doit continuer de refuser les échanges automatiques d'informations et les enquêtes à caractère sommaire (« fishing expeditions »). Il est exclu de répondre à des demandes qui ne concernent pas des cas concrets fondés sur des soupçons étayés. Ainsi, les fondements du secret bancaire seront préservés également après l'adoption des standards de l'OCDE. Au niveau international, economiesuisse exige que les places financières concurrentes (Londres, le Luxembourg, Hongkong, Singapour, Bahamas, Guernsey, Jersey, le Delaware, etc.) respectent également tous les standards concernés, y compris les règles en matière de blanchiment d'argent et les règles « know your customer ». Par ailleurs, il y a lieu de régler l'accès aux marchés étrangers pour les services financiers helvétiques dans les accords conclus avec des États tiers. Enfin, l'accord sur la fiscalité de l'épargne conclu avec l'UE doit être réévalué au vu de la nouvelle situation.

Différend fiscal entre la Suisse et l'UE

Les cantons prévoient des régimes fiscaux spéciaux pour les sociétés holding, les sociétés d'administration et les sociétés mixtes. Plus de 20 000 entreprises sont concernées. Elles génèrent 40 % environ des recettes de l'impôt sur le bénéfice au niveau fédéral et représentent 150 000 emplois.

L'UE exige que la Suisse supprime ou du moins qu'elle modifie substantiellement ces régimes fiscaux cantonaux. La Suisse conteste à juste titre que son système fiscal porte atteinte à l'accord de libre-échange de 1972. Par ailleurs, notre pays n'est pas lié aux règles internes du marché intérieur européen. Un dialogue a lieu entre experts.

D'une manière générale, la Suisse doit, dans son propre intérêt, faire en sorte de rester un site économique attrayant pour les entreprises internationales et la fourniture de services spécialisés. L'existence d'un système fiscal compétitif en est un des piliers. La concurrence fiscale internationale se joue en grande partie sur les taux de l'impôt sur le bénéfice. La Suisse ne pourra faire l'économie d'une nouvelle baisse de ses taux d'imposition. Les règles d'imposition doivent également être aménagées de telle sorte que les entreprises installées dans notre pays bénéficient de la sécurité juridique et qu'elles soient à l'abri de mesures de rétorsion de la part d'autres pays.

La Suisse mène le processus de réforme fiscale de manière autonome. A cet égard, la dynamique internationale dans le domaine fiscal et les défis qui en résultent jouent un rôle décisif. Les éventuelles adaptations des régimes fiscaux cantonaux ne doivent pas affaiblir l'attrait fiscal de la place économique suisse.

Politique climatique

En matière de protection du climat, la Suisse est sur la bonne voie. Les mesures volontaires de l'économie constituent le pilier de la politique climatique. Les prestations de l'Agence de l'énergie pour l'économie, de la Fondation Centime Climatique et les conventions conclues par l'industrie du ciment permettent, à elles seules, d'atteindre l'objectif fixé à Kyoto, soit une réduction des émissions de CO₂ de 4,1 millions de tonnes d'ici à 2012. L'économie s'engage aussi pour une protection active du climat après 2012. economiesuisse soutient la volonté du Conseil fédéral de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % d'ici à 2020, à l'instar de l'UE. Cela est possible à condition de poursuivre la stratégie qui consiste à privilégier les investissements volontaires de l'économie et de rester flexible quant à la possibilité de réaliser des mesures de protection du climat en Suisse et à l'étranger. economiesuisse s'oppose à l'affectation partielle des recettes de la taxe CO₂ ainsi qu'à l'extension de la taxe aux carburants et autres gaz. La Confédération et les cantons sont invités à aménager des incitations fiscales afin que, d'ici à 2020, 10 % des véhicules détenus par des particuliers soient des voitures émettant peu de CO₂.

Sécurité et liberté de voyager accrues grâce au passeport biométrique

Des États du monde entier introduisent des passeports modernes contenant des données biométriques et pouvant être lus par des machines. Cela améliore la protection contre les falsifications et garantit le maintien de la liberté de voyager à l'avenir. En tant que membre associé de l'accord de Schengen, la Suisse est tenue d'introduire le passeport biométrique. Un référendum a été demandé contre la décision du Conseil fédéral et du Parlement de modifier la loi sur les documents d'identité. economiesuisse soutient la modification de cette loi :

- Les techniques modernes améliorent la sécurité par rapport au risque de falsification.
- La protection des données est garantie. Ni les autorités étrangères ni les organisations privées ne peuvent accéder aux données enregistrées.

- Dans le cadre d'un projet temporaire, la Suisse émet déjà des passeports électroniques depuis septembre 2006. L'expérience est concluante.
- Sans le nouveau passeport, des conditions plus strictes en matière de visas s'appliqueraient aux Suisses lors de leurs voyages à l'étranger. Si, pour leur voyage en Europe, les ressortissants étrangers devaient se procurer un visa supplémentaire pour la Suisse, en plus du visa Schengen, cela affaiblirait l'attrait de la Suisse en tant que place économique et destination touristique.

Au vu de ces arguments, economiesuisse a décidé de soutenir le projet.

Dégradation de l'économie mondiale : scénario en V ou en L ?

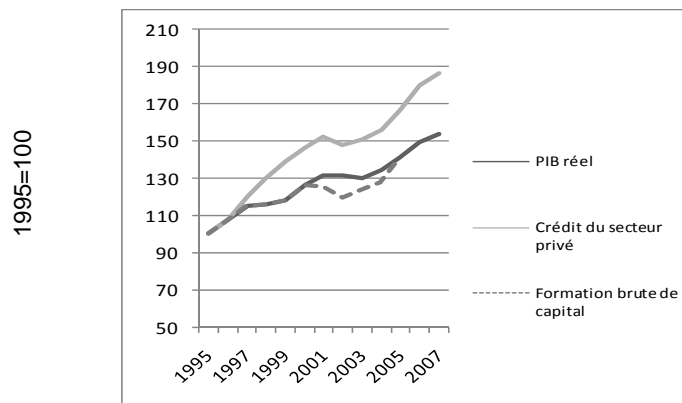
Conférence de presse annuelle d'economiesuisse

Rudolf Minsch, chef économiste
6 avril 2009

Origines de la crise

- Politique de taux d'intérêt bas
- Examens de solvabilité des clients insuffisants
- Égalité des chances : octroi de crédit à des personnes ayant un revenu faible
- Innovations sur les marchés financiers (titrisation, nouveaux produits)
- Rôle des agences de notation
- Incitations à court terme

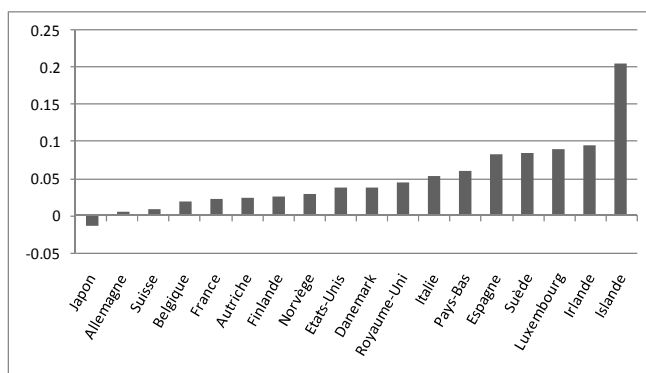
Octroi de crédits à l'échelle mondiale



Source : Banque mondiale

© economiesuisse 05.04.2009 Seite 3

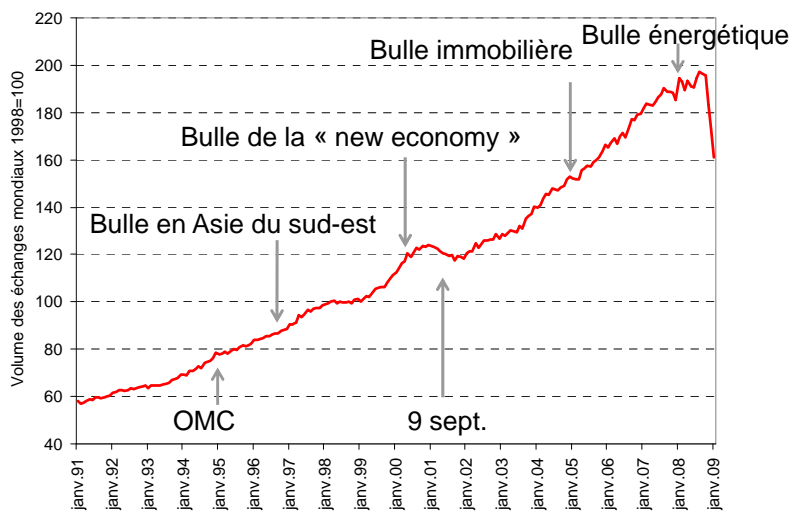
Evolution moyenne des crédits (en % du PIB)



Source : OCDE

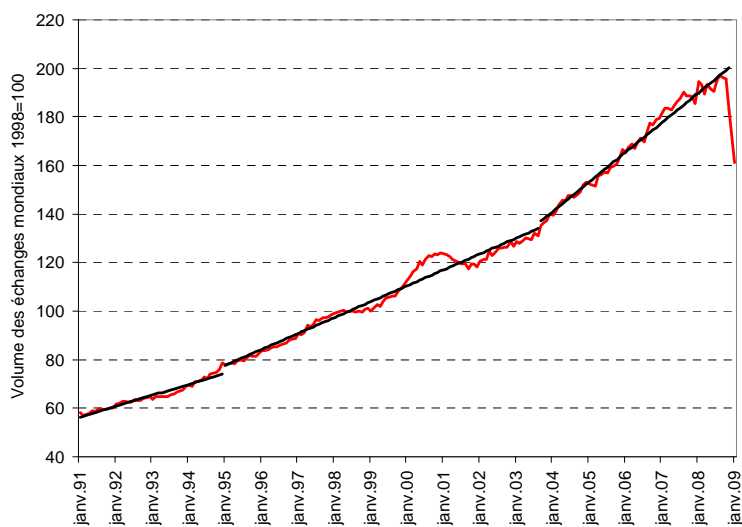
© economiesuisse 05.04.2009 Seite 4

Volume des échanges mondiaux



© economieuisse 05.04.2009 Seite 5

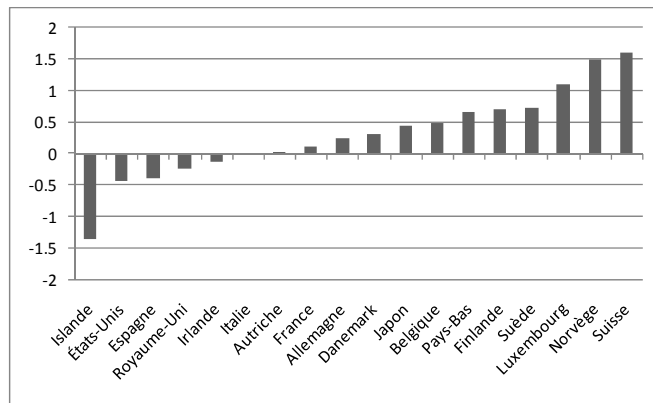
Volume des échanges mondiaux : tendances



© economieuisse 05.04.2009 Seite 6

Balance des opérations courantes : évolution 1995-2007

Evolution annuelle moyenne de la balance des opérations courantes

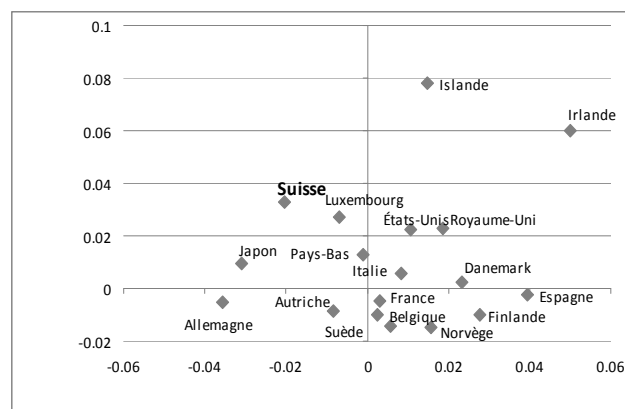


Source : OCDE

© economiesuisse 05.04.2009 Seite 7

Secteurs de la finance et de la construction : évolution 1995-2007

Croissance annuelle moyenne du
secteur de la finance



Croissance annuelle moyenne du secteur de la construction

Source : OCDE, croissance par rapport au PIB

© economiesuisse 05.04.2009 Seite 8

Freins de la croissance = facteurs de récession

- Redimensionnement du secteur de la finance à l'échelle mondiale
- Redimensionnement du secteur de la construction dans plusieurs pays
- Baisse de la consommation dans les pays à forte consommation
- Baisse des exportations dans les pays dont l'économie est axée sur l'exportation

© economiesuisse 05.04.2009 Seite 9

Scénario en V ou en L ?

Les États-Unis restent une locomotive (et un frein) de la croissance

Pas de découplage des économies asiatiques

Arguments en faveur du scénario en V :

- taux d'intérêt bas, liquidité élevée
- programmes conjoncturels
- Baisse des stocks

Une reprise rapide en 2009 ne supprimerait pas les déséquilibres.

Elle reporterait à demain l'adaptation nécessaire des structures

Risque d'un nouveau creux conjoncturel, peut-être plus fort

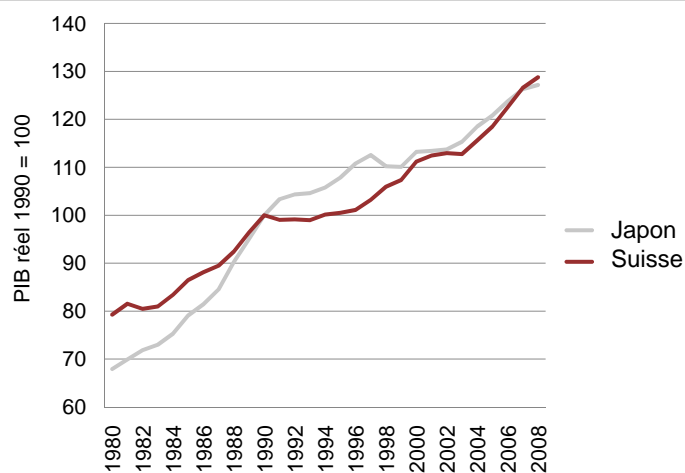
© economiesuisse 05.04.2009 Seite 10

Scénario en L ?

- Les crises systémiques du secteur bancaire pèsent sur l'économie réelle pendant plusieurs années
- Restrictions à l'octroi des crédits
- L'adaptation des structures prend du temps
- Les Etats-Unis sont l'économie qui possède la plus grande capacité d'adaptation au monde
- Pas de scénario en V ou en L : scénario en U

© economiesuisse 05.04.2009 Seite 11

Scénario en L à la suisse ou à la japonaise ?



Source : FMI

© economiesuisse 05.04.2009 Seite 12

Perspectives à moyen terme pour la Suisse ?

Adaptation des structures dans la finance

Baisse des exportations : pas de retour rapide au niveau des exportations enregistré avant la crise

Baisse de la consommation

Baisse des investissements dans la construction

Augmentation nette du chômage

Taux de croissance bas pendant plus de deux ans

© economiesuisse 05.04.2009 Seite 13



Focalisation sur la croissance – restaurer la confiance

Gerold Bührer, président d'economiesuisse
6 avril 2009

Situation de départ

- Issue positive des votations
- L'économie possède de bons fondamentaux

Les facteurs qui soutenaient la croissance freinent maintenant l'activité économique

- croissance de l'économie mondiale et la mondialisation
- taux de change
- secteur de la finance
- industrie des biens d'équipement

© economiesuisse 05.04.2009 Seite 15

Politique de croissance : les défis à relever

- 1. Politique économique extérieure**
Poursuivre la voie bilatérale avec l'UE
Conclure d'autres accords de libre-échange
Faire contrepoids aux tendances protectionnistes (OMC)
- 2. Politique en matière de formation et de recherche**
Renforcer les EPF et les hautes écoles spécialisées
Revoir la loi sur la recherche
Mettre l'accent sur les sciences naturelles et techniques
- 3. Politique énergétique**
Garantir un approvisionnement en énergie compétitif et respectueux de l'environnement
Remplacer les centrales nucléaires à temps
Viser une forte autonomie en matière d'électricité

© economiesuisse 05.04.2009 Seite 16

Politique de croissance : les défis à relever (II)

- 4. Politique de concurrence**
Ouvrir davantage les marchés
Appliquer le principe du Cassis de Dijon sans exceptions
- 5. Politique fiscale**
Refuser toute négociation en matière de concurrence fiscale
- 6. Défense de la place économique**
Imposer nos exigences centrales lors des négociations sur des conventions de double imposition
- 7. Politique étrangère**
Défendre les intérêts de l'économie suisse

© economiesuisse 05.04.2009 Seite 17

Eléments d'une politique de concurrence durable

La confiance, un facteur central :

- Gouvernement d'entreprise efficace
- Ancrage de valeurs éthiques communes
 - confiance
 - fiabilité
 - prévisibilité



La politique de croissance sera couronnée de succès si la confiance dans nos institutions est restaurée

© economiesuisse 05.04.2009 Seite 18










Programmes conjoncturels : pas une recette miracle !

Pascal Gentinetta, président de la direction d'economiesuisse
6 avril 2009

Programmes conjoncturels suisses : résumé de la position d'economiesuisse



- Priorité à une politique économique axée sur le long terme
- Politique conjoncturelle seulement à titre subsidiaire, car
 - Ces programmes ne sont pas efficaces
 - Combattre les symptômes à court terme provoque une hausse de l'endettement à long terme
- Mesures les plus efficaces :
 - Politique monétaire, stabilisateurs automatiques, pas de hausses d'impôts
- Eventuelles mesures supplémentaires : « limiter les dégâts »
 - 3 critères : des mesures agissant rapidement, ciblées et temporaires
- Approche progressive du Conseil fédéral
 - Les deux premiers trains de mesures respectent le frein à l'endettement
 - Si un troisième paquet se révèle nécessaire : éviter d'affaiblir le frein à l'endettement, respecter la règle complémentaire

Ampleur des programmes conjoncturels: Pas de comparaison possible

	Sauvetage des banques		Soutien conjoncturel	
	en mrd fr.	en % du PIB	en mrd fr.	en % du PIB
	0	0,0 %	690	26,0 %
	3759	31,5 %	909	7,6 %
	399	10,0 %	218	5,5 %
	720	27,3 %	123	4,7 %
	540	26,5 %	79	3,9 %
	636	29,0 %	36	1,6 %
	90	5,4 %	10	0,6 %
	46	13,0 %	1	0,3 %
	743	374,3 %	0	0,0 %





© economiesuisse 05.04.2009 Seite 21

Exemples de causes et d'effets

États	Causes de la crise	Conséquence
	Marché des « subprimes »	Chute des prix de l'immobilier, endettement privé, établissements financiers affaiblis
	Economie axée sur l'exportation	Baisse des exportations, des investissements et de la consommation

© economiesuisse 05.04.2009 Seite 22



Effets d'aubaine et phénomènes d'éviction

État	Exemples d'effets d'aubaine	Exemples d'éviction
	Energies renouvelables, projets d'infrastructures hydrauliques, promotion des sciences et technologies	Modernisation des réseaux à large bande
	Assainissement énergétique des bâtiments, augmentation des déductions pour les services des artisans	Programmes d'investissement communaux
	Aide financière pour le secteur de la construction et les infrastructures portuaires, aides financières dans le cadre de la politique régionale	Groupe énergétique étatique EDF Suez dans le réseau de distribution du gaz
	Aides en faveur de l'agriculture et de la pêche	

© economieuisse 05.04.2009 Seite 23

Le protectionnisme et le G20 : « Faites ce que je dis, pas ce que je fais »

Extrait du « Financial Times » le 1^{er} avril 2008

Protectionism and the G20: do as I say, not as I do							
							
Barack Obama US president	Hu Jintao Chinese president	Suhilo Bambang Yudhoyono Indonesian president	Silvio Berlusconi Italian prime minister	Dmitry Medvedev Russian president	Luiz Inácio Lula da Silva Brazilian president	Nicolas Sarkozy French president	Cristina Fernández Argentinian president
What they say "I have sent a very clear signal that now is not the time to offer hints of protectionism"	China "truly opposes" trade and investment protectionism, Hu Jintao told Barack Obama in a phone call on his inauguration	"The worst thing that any one of us can do is to become protectionist ... everyone will emerge a pitiful loser"	"Italy must not fall into the temptation of protectionism"	"What we absolutely cannot allow - is primitive and meaningless protectionism, which would lead to trade wars (and) the building of walls between states"	"I compare protectionism to a drug. Why do people use drugs? Because they are in crisis and they think the drug will help them, but its effects pass quickly"	"The response to the crisis is not having timely inward, it is not protectionism"	"Some G20 nations talk about our protectionism but they don't talk about their own monetary and fiscal protectionism"
What they have done: ● Buy American provisions in stimulus bill require federal money be spent on goods from US companies, though these were softened by the Senate ● Another amendment in the stimulus bill restricts the use of foreign worker visas by financial institutions being bailed out by the federal government	● Rejected a \$2.4bn bid by Coca-Cola to buy Chinese jockeyer Huajian, citing an anti-monopoly law, though experts say the legal argument is flimsy ● Has said it will support its struggling export sector by eventually reducing all export taxes to zero and providing hefty value-added tax rebates	● Passed a regulation requiring special licenses for imports of textiles, footwear, toys, electronics and food and beverages ● Has started enforcing an old regulation on food imports that makes it much harder to get food certified, prompting many traders to just give up importing certain food	● Blocked attempt by Air France-KLM to take over bankrupt airline Alitalia which was sold, through a special law, to Italian industrialists and financiers ● Resisted demands by European Commission that Eni, which controlled by the Italian state, sell its stake in three strategic Trans-Europe gas pipelines	● Increased duties on imported cars in December ● Central bank has instituted what one analyst termed "capital controls in oil but name" to defend the rouble	● Put in place anti-dumping duties and initiated anti-dumping investigations ● Increased number of companies with access to government's export financing programme	● Unveiled G20 aid package for Renault and Peugeot-Citroën in February in return for guarantees on preserving jobs in France. The guarantees appear to be verbal undertakings rather than contractual ● Created a sovereign wealth fund to protect French companies from foreign "predators" last October	● Has tightened non-tariff barriers, twice expanding the list of goods which require import licences in the past six months ● Eliminated export tariffs for dairy products in March

Sources: FT reporters, WFO

© economieuisse 05.04.2009 Seite 24



rapport annuel

2008/2009

economiesuisse
Fédération des entreprises suisses
Verband der Schweizer Unternehmen
Federazione delle imprese svizzere
Swiss Business Federation

Impressum

Cette publication paraît en français et en allemand

Composition et production: Daniel Stähli, dast Visuelle Kommunikation, Zurich

Rédaction: Vera Reinhard, economiesuisse

Impression: Gebo Druck AG, Zurich

Edition: avril 2009

© economiesuisse 2009

Avant-propos	2
Rétrospective 2008	4
Priorités de politique économique 2009	6
Organisation	
Portrait	19
Membres	20
Comité directeur	24
Comité	25
Commissions permanentes	28
Direction	29
Sièges	30
Contacts nationaux et internationaux	31
Activités 2008	32
Agenda 2009	36

L'année 2008 entrera dans l'histoire économique comme celle d'un grand bouleversement. Ce qui a débuté aux Etats-Unis par la crise des subprimes s'est transformé ensuite en une crise économique et financière mondiale. Le secteur financier n'est pas le seul à être touché, puisque l'ensemble de l'économie a plongé à son tour dans la récession ces derniers mois. Pour la Suisse, ce retournement a mis fin brutalement à un cycle conjoncturel de cinq ans excessivement florissant. L'économie suisse d'exportation souffre plus particulièrement depuis le 4^e trimestre de la régression économique mondiale. Cette évolution s'accompagne d'un net repli des investissements d'équipement. De même, notre économie domestique se ressent de plus en plus du fléchissement international. Le chômage a fortement progressé chez nous dans la seconde moitié de l'année. Malgré les programmes de relance d'une ampleur sans précédent qui ont été mis en route dans de nombreux Etats, une rapide sortie de crise n'est pas en vue. Face à tout cela, l'inquiétude est grande pour notre place économique. Cependant, bien que notre pays ne puisse se soustraire aux

effets de la crise mondiale, l'économie suisse est néanmoins persuadée qu'il est mieux équipé que d'autres pour affronter la tourmente. En temps de crise comme en période de prospérité, notre régime économique, en comparaison internationale très libéral et propice aux affaires, est un avantage pour nos entreprises. La flexibilité de notre marché du travail, notre faible niveau d'imposition, la forte capacité d'innovation de nos entreprises ainsi que les conditions-cadre favorables à nos exportateurs, voilà autant d'atouts qui permettent à l'économie helvétique de réagir efficacement à la situation présente. En outre, de nombreuses entreprises suisses sont diversifiées à l'échelle mondiale et bien capitalisées, ce qui leur est profitable en période de marasme conjoncturel.

Même (et surtout) par gros temps, l'économie suisse reste profondément attachée à une politique économique libérale: notre principale préoccupation doit être de préserver une politique axée sur la sauvegarde et le renforcement permanent de la compétitivité helvétique. Les mesures de soutien conjoncturel n'ont qu'un caractère subsidiaire et doivent être maniées avec précaution. Il faut préserver nos traités de libre-échange et poursuivre le processus d'ouverture de nouveaux marchés. Enfin, la concurrence fiscale entre les cantons ne doit pas être «désactivée».

Face à la crise de confiance qui sévit à l'échelle mondiale, l'économie suisse est mise au défi de dire quelles conséquences il convient de tirer, selon elle, de la crise financière. Ses réponses permettront de restaurer pleinement l'acceptabilité des exigences de l'économie de marché, dans le meilleur intérêt de la Suisse. Car l'économie de marché est le seul système capable d'assurer durablement la croissance et l'emploi, partant les ressources financières de la prévoyance sociale.

La réforme stratégique que nous avons adoptée en 2007, de même que le nouveau régime des cotisations, ont donné satisfaction au cours de l'exercice sous revue. Lors de la Journée de l'économie, notre fédération a accueilli sa 100^e association de branche membre: FASMED. Avec cette adhésion, et les quatre autres enregistrées en 2008, le spectre des activités couvertes par economiesuisse s'est encore enrichi. Que nos membres soient ici remerciés pour leur collaboration ouverte et constructive tout au long de l'année écoulée.



Gerold Bühler
Président



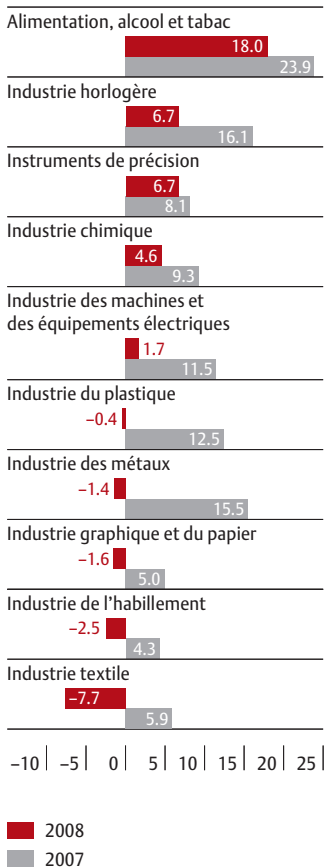
Pascal Gentinetta
Président de la direction

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Bühler', written in a cursive style.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Gentinetta', written in a cursive style.

Exportations par branches, variation par rapport à l'année précédente

Variation nominale en %



Source: Administration fédérale des douanes 2009

Fin abrupte de l'essor conjoncturel

L'année 2008 a vu la fin d'un cycle conjoncturel de cinq ans éblouissant pour l'économie suisse. Le produit intérieur brut n'a plus progressé que de 1,6%. Le taux de croissance du PIB est ainsi descendu pour la première fois depuis 2003 au-dessous de la croissance de la production potentielle de 1,9% environ. Au cours des derniers mois de l'année écoulée, la crise des marchés financiers s'est répercutée sur l'industrie suisse des exportations et sur l'économie intérieure et a frappé de plein fouet certaines branches, telles l'industrie de sous-traitance automobile et l'industrie textile. Les exportations ont fortement diminué au quatrième trimestre 2008 dans certaines branches. Elles sont encore restées vigoureuses dans les secteurs de l'alimentation, des boissons et du tabac, des instruments de précision et des produits pharmaceutiques malgré le climat conjoncturel international plus difficile. L'évolution a été clairement positive dans le commerce de détail et les branches situées en amont. Comme les années précédentes, la consommation a dans l'ensemble progressé.

L'évolution dramatique des marchés financiers a eu des conséquences immédiates sur la création de valeur dans l'industrie financière. La baisse des actions a déprécié les portefeuilles de la clientèle et a fait chuter le volume des affaires et les commissions. La réduction de la création de valeur du secteur des services financiers a eu l'année dernière un effet négatif sur l'évolution du produit intérieur brut, alors que pendant la période d'euphorie, l'apport de ce secteur représentait environ un tiers de la croissance de l'ensemble de l'économie. Dans l'ensemble, le secteur des investissements s'est bien comporté en 2008. Tandis qu'au premier semestre, le taux d'inflation était jugé trop élevé, le problème de la hausse des prix s'est désamorcé avec la forte chute du prix du pétrole et la baisse de dynamisme de l'économie constatée vers la fin de l'année. Le ralentissement économique a aussi fait progresser le taux de chômage au deuxième semestre 2008. Ce dernier a atteint 2,6% en moyenne annuelle.

Succès d'économiesuisse

La voie bilatérale avec l'UE assurée

En 2008, economiesuisse a mené conjointement avec l'Union patronale suisse et l'Union suisse des arts et métiers une enquête relative à l'Accord sur la libre circulation des personnes. Il en est ressorti que les milieux économiques étaient clairement favorables à la reconduction et à l'extension de la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE. Cet accord facilite l'accès réciproque des parties au marché du travail et, dans la perspective des entreprises, contribue considérablement à la croissance et à la prospérité de la Suisse. economiesuisse s'est pleinement engagée pour faire prévaloir la reconduction et l'extension de la libre circulation des personnes contre la volonté de leurs adversaires qui avaient demandé le référendum. Le 8 février 2009, les milieux économiques ont pris acte avec grande satisfaction que près de 60% du peuple suisse avait glissé un oui dans l'urne. Cette nouvelle confirmation des accords bilatéraux Suisse-UE renforce notre économie et est dans l'intérêt national.

Engagement dans d'autres domaines politiques importants

Soucieux des répercussions des hausses de prix annoncées de l'électricité, Gerold Bühler a convié en septembre les représentants des entreprises consommatrices d'électricité et de l'industrie électrique à une table ronde. Les participants y ont présenté en commun un ensemble de mesures à prendre pour endiguer les hausses de prix annoncées, dans l'intérêt de l'économie suisse, en lien avec la nouvelle réglementation du marché de l'électricité dont l'entrée en vigueur était prévue pour le 1^{er} janvier 2009. Les parties se sont aussi mises d'accord sur les actions à entreprendre pour garantir un approvisionnement en électricité suffisant





En politique financière, economiesuisse s'engage fermement en faveur d'une stratégie visant à maintenir à un bas niveau la quote-part de l'Etat et la quote-part fiscale. La priorité consiste à contrôler l'endettement. Pour les milieux économiques, le constat est clair: le frein à l'endettement doit être complété par la règle complémentaire proposée par le Conseil fédéral ainsi que par la règle de financement durable des assurances sociales élaborée par economiesuisse et par l'Union patronale suisse.

En décembre 2008, economiesuisse a publié pour la première fois son Moniteur financier. Celui-ci doit sonder chaque année la population sur la politique financière. Les résultats montrent que 80% des personnes interrogées sont favorables à une meilleure allocation des ressources publiques existantes ainsi qu'à une diminution des dépenses et à des baisses fiscales. La population suisse renvoie aux milieux politiques une image forte et cohérente depuis des années. En 2008, les résultats de deux importantes votations l'ont prouvé. En février, le souverain a suivi l'économie en approuvant la réforme fiscale des PME. En novembre, c'est l'initiative populaire «pour un âge de l'AVS flexible» qui a été rejetée.



Une concurrence efficace constitue la base d'un régime économique libéral. C'est pourquoi la politique de la concurrence est l'un des domaines centraux de la politique économique libérale et de tous les efforts visant à renforcer la place économique suisse. economiesuisse a adopté dans ce sens une prise de position comportant dix principes de politique de la concurrence offrant un cadre à ses travaux. Elle s'engage pour la libre circulation des marchandises et préconise l'application du principe du Cassis de Dijon. Il est réjouissant que le Conseil fédéral et le Parlement aient très largement adopté les postulats de l'économie sur l'introduction de ce principe.

En 2008, economiesuisse a publié une prise de position sur la politique suisse de la formation. Elle a formulé, sur la base des travaux de la Commission Formation et recherche, les étapes qui, dans la perspective des milieux économiques, s'imposent dans les secteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Dans le domaine du gouvernement d'entreprise, economiesuisse œuvre en faveur d'un renforcement des droits des actionnaires dans le cadre de la révision du droit de la société anonyme. Dans l'annexe au Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise, actualisé en 2007, economiesuisse a recommandé d'intégrer les actionnaires dans les discussions sur les salaires. La révision du droit de la société anonyme doit permettre de préserver la flexibilité indispensable dans la concurrence internationale. Les responsabilités du conseil d'administration ne doivent pas être affaiblies. Il y a lieu de séparer clairement les tâches du conseil d'administration de celles de l'assemblée générale. A l'avenir, les actionnaires doivent aussi pouvoir se prononcer sur les indemnités accordées au conseil d'administration.

economiesuisse s'engage en permanence en faveur d'une ouverture aussi rapide que possible du marché postal. Le Conseil fédéral a franchi en été 2008 une première étape timide en décidant d'abaisser le monopole des lettres à 50 grammes au milieu de l'année 2009. Les milieux économiques continueront d'œuvrer pour que ce modeste pas soit suivi d'autres.

Vie de l'association

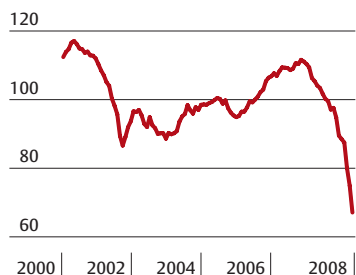
En 2008, economiesuisse a accueilli cinq nouveaux membres: l'Association des cliniques privées suisses (CPS), l'Association suisse des gérants de fortune (ASG), FASMED, la Fédération des associations suisses du commerce et de l'industrie de la technologie médicale, kmuNEXT, une plateforme de promotion d'une gestion d'entreprise responsable en Suisse et l'Association des industries tessinoises (AITI).

Le Comité d'économiesuisse a décidé en mars 2008 de constituer une Commission des questions juridiques et il a élu l'un de ses membres, David Frick, à sa présidence. Cette commission assure une fonction d'intégration juridique des groupes de travail existants. Elle fixe les priorités sur les questions de réglementation et les intègre dans les décisions du Comité et du Comité directeur. Afin de renforcer les secteurs d'infrastructures, le Comité a décidé en novembre de remplacer la Commission des transports par une Commission des infrastructures. La nouvelle instance, dirigée par Hanspeter Rentsch, a pour mission de développer les principes d'une vision intégrée des secteurs d'infrastructures (transports ferroviaire et routier, aviation, télécommunications et services postaux).

La direction de la Commission de l'économie extérieure est désormais assurée par Rudolf Wehrli. economiesuisse a nommé un nouveau responsable du domaine Finances et fiscalité. Christoph Schaltegger en assumera la responsabilité à compter du 1^{er} avril 2009 et a été nommé membre de la direction. M. Schaltegger, qui était jusqu'à présent responsable suppléant du domaine Finances, fiscalité et infrastructures, succède à Martin Kaiser, qui rejoint l'Office fédéral des assurances sociales, où il assumera une fonction dirigeante. economiesuisse a également créé un domaine Energie et infrastructures: Urs Näf, le spécialiste d'économiesuisse de politique énergétique, en assumera la responsabilité ad intérim. De nouveaux collaborateurs sont arrivés pendant l'année 2008. Cristina Gaggini, membre de la direction, a pris la direction du siège de Genève ainsi que du Tessin, dont le responsable sera Angelo Geninazzi dès le 1^{er} mai. Jan Atteslander, nouveau membre de la direction, est responsable des questions d'économie extérieure; il remplace Gregor Kündig, parti à la retraite. Le bureau de Berne a lui aussi été repourvu: Regina Ammann a succédé à Theo Zijdenbos, parti dans l'économie privée. Un nouveau délégué à Bruxelles a été désigné en la personne de François Baur. Son prédécesseur, Florent Roduit, est passé à l'organe de promotion économique de la Riviera vaudoise, Promove. Notre responsable de l'administration, Martin Ramel, est malheureusement décédé au printemps d'une brève maladie grave. C'est Urs Geissbühler qui a repris ses fonctions.

Indicateur du climat économique de l'UE (zone euro; UE-15)

Corrigé des variations saisonnières

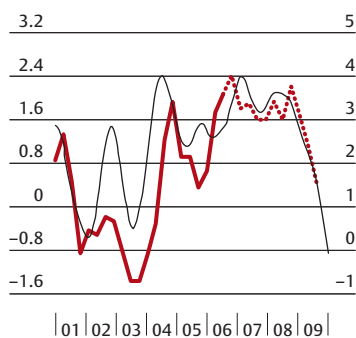


Source: Eurostat, 2008

Perspectives économiques générales

L'économie s'attend à une année 2009 très difficile. Les deux premiers trimestres 2009 montrent une forte rétractation de la conjoncture. Le ralentissement actuel concerne surtout les exportations et les investissements d'équipement qui, vu l'incertitude affichée pour l'avenir par les entreprises, vont fortement diminuer. Le recul de l'activité économique attendu dans le même temps chez nos principaux partenaires commerciaux va aussi conduire la Suisse vers une récession marquée. Mais notre pays possède au moins un avantage essentiel, celui de ne pas connaître à ce jour de blocage du crédit, contrairement à ce qui se passe dans certains pays. Il faut tout faire pour que cette situation se maintienne. Les exportations resteront ces prochains mois le talon d'Achille de l'évolution conjoncturelle. C'est surtout la récession générale en Europe qui entraînera des conséquences négatives. A cela, il faut ajouter la tendance à la revalorisation du franc suisse vis-à-vis de l'euro. Si les perspectives sont extrêmement négatives dans divers secteurs, certaines branches d'exportation semblent moins souffrir de la crise. Outre l'industrie chimique et pharmaceutique, c'est le cas surtout pour l'industrie de l'alimentation, des boissons et tabacs, la technique médicale et les entreprises actives dans le domaine de l'énergie. La large diversification de l'économie suisse se révèle être un atout, bien que l'on puisse s'attendre dans l'ensemble à une baisse sensible des exportations par rapport à 2008. Au cours de l'année, l'économie intérieure sera également touchée. L'augmentation du pouvoir d'achat résultant de la hausse des salaires réels soutiendra la conjoncture. La forte diminution de la marge de fluctuation du Libor, fixée entre zéro et 0,75%, aura également un effet positif. Elle alimentera la consommation et allégera les charges des entreprises. La faible conjoncture fera augmenter le taux de chômage, tandis que la baisse des prix des matières premières maintiendra l'inflation à un bas niveau.

Baromètre conjoncturel du KOF et PIB



— Baromètre conjoncturel du KOF (approche multisectorielle), échelle de gauche

— PIB réel (variation par rapport à l'année précédente, en %), échelle de droite

..... Estimation du PIB: 2006/07 (OFS/SECO), 2008 (KOF)

Source: Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (KOF), 2008

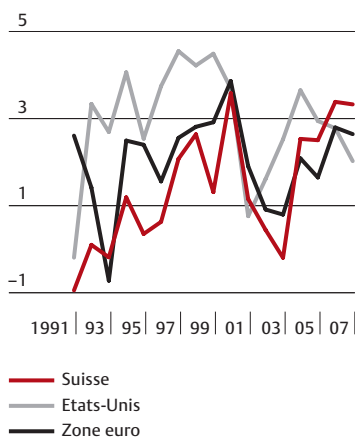
Les conséquences de la crise des marchés financiers seront encore perceptibles dans l'économie mondiale bien au-delà de 2009. Après les mesures d'urgence de grande ampleur prises dans le domaine financier, il faudra non seulement du temps, mais aussi la mise en place d'un mode de fonctionnement adéquat de tous les acteurs impliqués (Etat, banques centrales, banques) pour restaurer la capacité du secteur et regagner la confiance. Les banques centrales devront résorber à temps les énormes liquidités injectées dans le système pour garantir la stabilité des prix lors du prochain essor conjoncturel. Le redressement de l'économie mondiale sera plus ardu, car la croissance ne pourra plus s'appuyer sur un endettement croissant du secteur privé. L'économie suisse observe avec inquiétude l'évolution amorcée dans certains pays européens. L'Espagne, l'Irlande et la Grande-Bretagne notamment sont aux prises avec de grands problèmes dans le secteur immobilier et elles ressentiront sans doute pendant des années la correction de valeur en cours dans leurs marchés immobiliers. De nouvelles dépréciations de valeur des monnaies dans certains pays de l'Est pourraient déboucher sur des problèmes de refinancement bancaire. L'économie suisse se verra donc confrontée en 2010 aussi aux effets d'une conjoncture internationale anémique.

Conjoncture et croissance

Maintenir le cap dans un environnement difficile

La crise des marchés financiers affecte la politique économique mondiale au-delà de son simple aspect conjoncturel. Un changement de modèle s'annonce, vers un interventionnisme plus poussé de l'Etat. La préservation de la compétitivité de l'économie suisse à long terme ne doit pas pâtir d'un activisme à court terme. Il convient bien plutôt de mettre l'accent sur la politique économique libérale qui a fait ses preuves. Les mesures prises par la Banque nationale suisse et les autres banques centrales pour assurer les flux du marché monétaire et du crédit ne sont pas contestées. Le recul du renchérissement offre à notre institut d'émission la marge de manœuvre nécessaire à cet égard.

**Taux de croissance annuel
du produit intérieur brut réel**
En %



Source: OCDE, 2008

economiesuisse est aussi favorable à une meilleure régulation du système financier. Cela implique de mettre la qualité au premier plan.

En revanche, la spirale des subventions amorcée dans différents pays pose problème pour la stabilité des finances publiques. Le danger est grand que cette pratique limite la marge de manœuvre future de la politique financière et qu'elle sape la crédibilité de la politique de concurrence et la libéralisation multilatérale du commerce. Un vent contraire souffle également en Suisse sur les réformes visant à augmenter la concurrence. Or tourner le dos aux réformes stimulant la concurrence n'est pas dans l'intérêt d'une croissance durable. Même en période de crise, il ne faut pas perdre de vue le développement à long terme. Vu le niveau élevé des importations et du taux d'épargne de la Suisse, les impulsions conjoncturelles sous forme d'augmentations de dépenses ou de baisses d'impôts ont peu d'impact chez nous comparativement à leur effet aux Etats-Unis. Les augmentations de dépenses engagées à l'enseigne de la «politique conjoncturelle», si elles ne sont pas ciblées, limitées dans le temps et déclenchées suffisamment tôt, sont non seulement inefficaces, mais susceptibles de représenter une lourde dette supplémentaire pour les générations suivantes. C'est pourquoi il ne faudrait envisager d'éventuels programmes conjoncturels que de manière subsidiaire, si l'on constate en cours d'année une dégradation sensible des perspectives pour l'année suivante. Des mesures touchant au marché du travail (chômage partiel), limitées dans le temps, entreraient en ligne de compte. En outre, seules devraient être prises des mesures déjà prévues tôt ou tard. Entrent dans cette catégorie les réformes concernant la taxation des familles et la compensation de la progression à froid, qui sont portées par une large majorité politique, ce qui conduit à leur donner la priorité. En revanche, il est judicieux de différer l'augmentation de la TVA, qui entraverait une reprise conjoncturelle. Enfin, il est aussi possible d'anticiper les investissements dans les infrastructures et la formation, pour autant que leurs effets bénéfiques soient avérés économiquement. Même si ces investissements n'ont pas une efficacité optimale sous l'angle de la politique conjoncturelle, les dépenses ainsi engagées bénéficieront à la génération suivante. economiesuisse est résolument opposée à d'autres augmentations de dépenses. Pour consolider l'économie suisse, economiesuisse s'engagera en faveur de la poursuite de la voie bilatérale avec l'UE. L'extension du réseau d'accords de libre échange avec des pays extra-européens constitue un autre point fort de la politique extérieure. En matière de politique fiscale, il importe de garantir la compétitivité de notre économie. Au chapitre de la révision du droit des sociétés anonymes, economiesuisse est favorable au renforcement du droit des actionnaires et à la mise en place de systèmes d'incitation orienté sur le long terme.

Pour des informations plus détaillées:

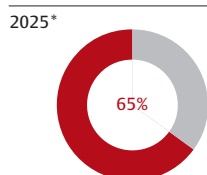
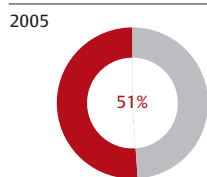
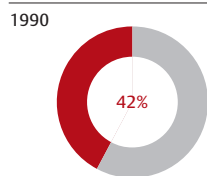
www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/conjoncture_croissance

Finances publiques

Une politique financière solide et durable

Dans une économie mondialisée, une politique financière solide est un facteur de compétitivité décisif. A cet égard, la quote-part de l'Etat et le taux d'endettement constituent d'importants indicateurs. Ils montrent en l'occurrence que la Suisse a perdu beaucoup de terrain depuis 1990. Les programmes d'allègement et le frein à l'endettement commencent certes à porter leurs fruits, mais la poursuite d'une discipline stricte en matière de dépenses demeure une priorité absolue, d'autant plus au vu des graves problèmes économiques qui se profilent à l'horizon. Dans le sillage de la crise financière et du ralentissement conjoncturel à l'échelle mondiale qui en est le corollaire, certains gouvernements adoptent à la hâte des plans de soutien dont les effets risquent de faire long feu. C'est pourquoi 2009 sera une année charnière. Il s'agira en effet, malgré un environnement hostile, de maintenir la politique financière sur la voie de la raison et d'éviter de mettre en jeu à la légère les progrès, durement acquis, qui renforcent la compétitivité de la place économique suisse.

Evolution des dépenses entrant dans la quote-part de l'Etat consolidée en Suisse



■ Prévoyance sociale
■ Autres groupes de tâches

* propres estimations, sur la base de la tendance 1990–2005

Sources: AFF, Finances publiques en Suisse 2005, OFAS, Statistiques des assurances sociales suisses 2006, economiesuisse, Concept des dépenses 2002

Ancrage juridique de la règle complémentaire et de la règle de financement durable

Grâce au frein à l'endettement, le Conseil fédéral et le Parlement disposent d'un instrument permettant de réagir de manière appropriée aux changements économiques. Les clauses conjoncturelles de cet outil autorisent l'engagement en 2009 de dépenses supplémentaires de l'ordre de 1 milliard de francs, dont une première tranche a déjà été débloquée pour stabiliser le système financier. Une seconde tranche, prévue pour le printemps 2009, sera consacrée à des investissements dans des projets d'infrastructure. economiesuisse veillera à ce que toutes les mesures préconisées permettent effectivement de soutenir la conjoncture à court terme et de manière efficace. On admet, d'une manière générale, que ce sont les investissements dans des projets d'infrastructure qui fonctionnent le mieux pour stimuler la croissance, ce type de dépenses créant de la valeur tout en provoquant une hausse raisonnable de l'endettement. Il doit toutefois s'agir de projets susceptibles d'être réalisés sans délai, c'est-à-dire encore pendant la phase de ralentissement économique. L'ancrage juridique de la règle complémentaire est une autre priorité des milieux économiques, puisqu'il permettra de maîtriser une deuxième source d'endettement, à savoir celle qui provient des assurances sociales. Il importe que la question du financement durable des assurances sociales soit abordée avec détermination, de façon à éviter que les difficultés financières de ces assurances n'empêchent l'Etat d'assumer pleinement ses autres tâches. C'est pourquoi la règle de financement durable proposée conjointement par economiesuisse et l'Union patronale suisse doit impérativement être mise en œuvre.

Pour des informations plus détaillées: www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/finances

Impôts

Poursuivre avec détermination la réforme de la taxe sur la valeur ajoutée

economiesuisse s'engage en faveur de l'attractivité fiscale de la Suisse. C'est un facteur central tant pour le secteur industriel que pour celui des services. A cet égard, un jalon décisif est posé avec la révision totale de la loi sur la TVA. Son premier volet prévoit un allègement pour les entreprises et le second une simplification ainsi qu'une contribution à la croissance par l'introduction d'un taux unique. S'il importe que la première partie de la réforme de la TVA puisse être terminée en 2009, il est tout aussi indispensable, estime economiesuisse, que le Parlement se penche sans délai sur la seconde partie de cette réforme. Afin de simplifier la taxe sur la valeur ajoutée, les milieux économiques exigent que, parallèlement aux mesures législatives, des améliorations considérables soient apportées au niveau de la mise en œuvre. economiesuisse est favorable à une collaboration étroite avec l'administration sur les questions de TVA et souhaite que l'organe consultatif en la matière joue un rôle plus actif.

Préserver l'attractivité fiscale de la Suisse

Dans le domaine de la fiscalité des entreprises, il s'agit de concevoir la 3^e réforme de l'imposition des entreprises. Destinée à renforcer considérablement la compétitivité internationale de la Suisse, cette réforme doit mettre l'accent sur une réduction sensible des taux de l'impôt sur les bénéfices pour toutes les entreprises, mais aussi supprimer, entre autres, le droit d'émission sur les fonds propres et les fonds étrangers.

Dans le cadre de la controverse fiscale avec l'Union européenne, economiesuisse soutient le Département fédéral des finances dans la recherche d'une solution qui préserve l'entière souveraineté de notre pays en matière de fiscalité: l'attractivité fiscale de la Suisse n'est pas négociable. C'est pourquoi economiesuisse souhaite le maintien de l'autonomie fiscale des cantons et s'oppose à l'introduction de taux d'imposition minimaux. L'initiative du PS «Pour des impôts équitables – Stop aux abus de la concurrence fiscale» mérite, quant à elle, d'être catégoriquement rejetée.

Pour des informations plus détaillées: www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/fiscalite

Accords de libre-échange conclus par la Suisse, sous l'égide de l'AELE ou bilatéralement*

En vigueur

Egypte
Chili
AELE
CE*
Iles Féroé*
Israël
Jordanie
Corée
Croatie
Liban
Maroc
Macédoine
Mexique
Autorités palestiniennes
Singapour
Union douanière d'Afrique australe (UDAA)
Tunisie
Turquie

Signés

Japon*
Canada
Colombie

En cours de négociation

Algérie
Inde
Conseil de coopération pour les Etats arabes du Golfe
Pérou
Thaïlande

Préparatifs en vue de négociations

Albanie
Indonésie
Russie
Serbie
Ukraine

Examen de faisabilité

Chine*

Source: Seco
État: mars 2009

Economie extérieure et mondialisation

Consolider le multilatéralisme

La Suisse est l'un des pays les plus fortement intégrés dans l'économie mondiale. Elle gagne un franc sur deux à l'étranger. Une circulation internationale des marchandises, des services, des capitaux et des personnes la plus libre possible est un important préalable à la compétitivité des entreprises suisses. Mais les négociations du cycle de Doha progressent peu. Il existe toujours des divergences entre les grandes puissances commerciales. Les efforts déployés pour faire aboutir les négociations de l'OMC doivent être poursuivis sans relâche en 2009. economieuisse s'attend à ce que notre pays s'engage résolument en faveur d'un résultat substantiel sur l'accès au marché des biens industriels et des services ainsi que sur la protection de la propriété intellectuelle et sur la facilitation du commerce tout en se montrant souple dans l'accès des produits agricoles à son marché.

Concurrence internationale plutôt que protectionnisme

Outre le libre-échange, des marchés des capitaux ouverts et la liberté d'investissement sont des facteurs essentiels de croissance économique et de prospérité. Dans la crise économique actuelle, de nombreux Etats ont tendance à adopter des mesures protectionnistes et à verrouiller leur économie. Ce type d'interventions susceptibles de déclencher une course au protectionnisme est malsain. La Suisse fait bien de s'engager sur les plans national et international en faveur de la transparence et de la concurrence. Dans le domaine très particulier du matériel de guerre, elle tient, à l'avenir, à garantir l'exportation et le transit rigoureusement contrôlés de ces produits. Une interdiction dans ce domaine nuirait non seulement aux entreprises directement concernées, elle affaiblirait aussi la capacité d'innovation de toute l'industrie suisse d'exportation.

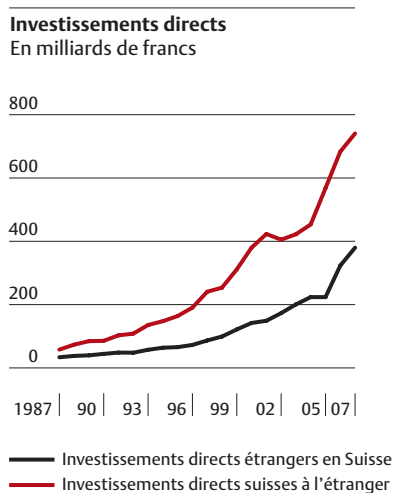
Renforcer la place économique suisse

A l'heure actuelle, les principaux marchés d'exportation de nos industries sont frappés d'un fort recul de la demande. Il faut donc se réjouir de ce que l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (ASRE) et les institutions de promotion de la place économique suisse et des exportations tiennent compte de ces éléments et modulent leurs offres en conséquence. Il est important que la Suisse continue d'améliorer en permanence ses conditions-cadre économiques afin que le pays demeure attractif pour les entreprises dans la concurrence internationale.

La question de la sécurité du trafic transfrontalier de marchandises a pris beaucoup d'importance ces dernières années. Les Etats-Unis ont été les premiers à adopter des mesures unilatérales. A partir de là, une multitude de nouveaux programmes ont été lancés en vue d'améliorer la sécurité de la chaîne de création de valeur sur le plan international. Ils sont susceptibles d'occasionner des coûts de transactions importants pour les entreprises. La sécurité est importante, mais les mesures prises dans ce domaine ne doivent pas exercer un effet de frein sur le commerce. Pour ce qui concerne les personnes, economieuisse est favorable à l'introduction du passeport biométrique, car il garantit la liberté de voyager des citoyens suisses.

Utiliser l'instrument des accords bilatéraux de manière ciblée

Parallèlement aux efforts menés sur le plan multilatéral, les accords bilatéraux et régionaux de libre-échange offrent la meilleure possibilité d'assurer les intérêts économiques extérieurs des entreprises suisses et d'éviter les discriminations. La nécessaire définition des priorités dans le choix des partenaires de négociations doit être fondée sur les besoins de l'économie et non sur des considérations politiques. La signature de l'accord de libre-échange avec le Japon constitue un jalon pour l'économie suisse. Les prochaines étapes prioritaires seront l'aboutissement des négociations en cours avec l'Inde ainsi que l'ouverture de discussions avec la Chine et la Russie. Il y a lieu d'examiner une reprise des négociations avec les Etats-Unis. La bonne approche consiste à envisager des accords assez étendus qui, outre les échanges de marchandises et de services, réglementent aussi les marchés publics, les questions de concurrence, la propriété intellectuelle et les investissements.



Source: Banque nationale suisse, 2009

Dans nos relations avec l'UE, la voie bilatérale a fait ses preuves. Les accords existants permettent une collaboration pragmatique, orientée vers des solutions, qui répond aux principaux souhaits de l'économie et que soutient la majorité de la population. C'est ce qui est ressorti de la votation du 8 février 2009, qui a vu le peuple approuver l'extension et la reconduction de la libre circulation des personnes et ainsi confirmer pour la cinquième fois la voie bilatérale. Le temps des grandes manœuvres de politique européenne tels qu'on les a connus avec les bilatérales I et II est achevé pour une durée indéterminée. Indépendamment de certains thèmes spécifiques, nos relations avec l'UE ne nécessitent pas d'autre approfondissement. L'accord-cadre qui fait actuellement l'objet d'un débat n'est pas une priorité et devrait faire l'objet d'une appréciation critique. Le dialogue fiscal avec l'UE devra être poursuivi en 2009. La souveraineté fiscale des cantons suisses n'est toutefois pas matière à débat dans ce cadre.

Pour des informations plus détaillées:

www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/economie_exterieure

Concurrence et marché intérieur

Élimination des entraves à l'importation

economiesuisse s'engage pour l'élimination des entraves commerciales et pour le renforcement de la concurrence. L'introduction planifiée du principe du Cassis de Dijon mérite d'être soutenue, même si elle est unilatérale dans un premier temps. Il importe que les exceptions soient limitées et les dispositions de mise en œuvre nécessaires consolidées, à défaut de quoi le principe du Cassis de Dijon restera un tigre de papier. Ce principe est un instrument majeur de lutte contre les obstacles techniques au commerce, mais l'extension des accords de libre-échange et l'harmonisation des prescriptions suisses avec celles de nos partenaires commerciaux demeurent également des priorités.

Marchés publics: harmonisation et accès simplifié

economiesuisse salue l'idée d'une révision totale de la loi fédérale sur les marchés publics et s'engage pour que le projet respecte rigoureusement les objectifs de transparence, de concurrence, d'égalité de traitement et d'efficacité. Il faut tendre à une harmonisation aussi poussée que possible, à une plus grande convivialité pour les PME et à la compatibilité avec notre système de milice. Les pouvoirs publics ne doivent pas abuser de leur position pour imposer des conditions qui ne correspondent pas à celles de la libre concurrence. Il importe de garantir dans tous les cas la confidentialité et la protection de la propriété intellectuelle ainsi qu'une protection efficace du droit.

Protection efficace de la propriété intellectuelle

Les contrefaçons causent des dommages importants à l'économie suisse. Des estimations montrent qu'ils atteignent environ deux milliards de francs par an. Les dégâts ne consistent pas seulement en manque à gagner ou en coûts résultant de la lutte contre la contrefaçon et la piraterie. L'attitude «resquilleuse» des fraudeurs annihile les effets incitatifs d'un régime de protection de la propriété intellectuelle et bride les investissements dans des produits originaux. En outre, l'utilisation abusive d'une marque est susceptible de porter atteinte durablement à son image. C'est pourquoi economiesuisse soutient les mesures de lutte contre la contrefaçon et les copies piratées.

Élimination des obstacles aux investissements

D'importants obstacles demeurent, même après la mise en œuvre des décisions visant à simplifier le droit de recours des associations. Ceux-ci ne résident pas seulement dans les procédures complexes dans lesquelles les organisations autorisées à recourir occupent toujours une place particulière par rapport aux décisions du Parlement et aux décisions populaires, mais aussi dans le droit matériel. Les prescriptions cantonales en matière de construction, extrêmement hétérogènes, constituent aussi des obstacles aux investissements et des facteurs de hausse des coûts. Il convient de tenir mieux compte

de ces conséquences économiques dans la nouvelle réglementation en matière d'aménagement du territoire.

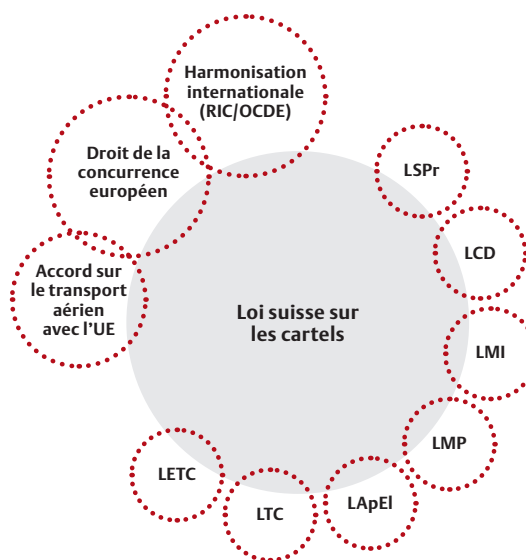
L'évaluation de la loi sur les cartels montre que des mesures s'imposent

La concurrence est un des piliers d'une économie de marché libérale. Aussi la politique de concurrence est-elle au centre d'une politique économique libérale. Elle doit chercher à maintenir et à optimiser la compétitivité internationale de notre pays. Cela suppose une politique économique extérieure visant à garantir le libre accès aux marchés étrangers, une politique active dans le domaine de la recherche et un esprit d'émulation par rapport aux meilleurs modèles mondiaux dans les domaines politiques décisifs pour la place économique. Le Conseil fédéral doit soumettre au Parlement, avant la fin 2009, un rapport appréciant l'impact de la loi sur les cartels. Du point de vue de l'économie, le droit des cartels montre son impact et les entreprises consentent des efforts importants pour satisfaire les exigences supplémentaires. economiesuisse publie sa propre évaluation du droit des cartels. Celle-ci montre dans quels domaines des améliorations sont nécessaires: les entreprises suisses déplorent surtout l'insuffisance de la sécurité juridique et de la prévisibilité. Pour améliorer la situation, la Commission de la concurrence doit publier des communications axées sur la pratique. D'une manière générale, l'objectif doit toujours être de protéger la concurrence et non les concurrents. La lutte contre les accords illicites ne devrait pas se focaliser excessivement sur des critères structuralistes et prendre davantage en compte la situation concurrentielle. En outre, les autorités doivent faire preuve de retenue en ce qui concerne le contrôle des fusions. Les procédures, quant à elles, présentent des défauts qui doivent être supprimés. L'étude critique aussi le manque d'indépendance de la Commission de la concurrence (Comco) par rapport aux instances politiques. En revanche, elle est favorable au maintien de personnes du terrain au sein de la commission. Enfin, il convient d'examiner l'opportunité de créer une autorité de concurrence unique qui regrouperait la Comco et d'autres autorités sectorielles dotées de compétences d'intervention (par exemple avec l'ElCom, la ComCom, PostReg, le surveillant des prix, etc.).

Pour des informations plus détaillées:

www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/concurrence_reglementation

La loi sur les cartels dans le contexte des autres lois et règles internationales régissant la concurrence

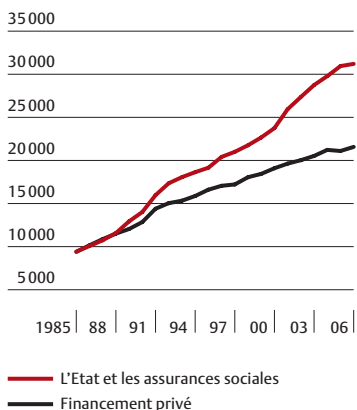


RIC: Réseau international de la concurrence (collaboration avec les autorités de concurrence); OCDE: Organisation de coopération et de développement économique; LETC: loi sur les entraves techniques au commerce; LTC: loi sur les télécommunications; LApEI: loi sur l'approvisionnement en électricité; LMP: loi sur les marchés publics; LMI: loi sur le marché intérieur; LCD: loi contre la concurrence déloyale; LSPr: loi concernant la surveillance des prix

Source: economiesuisse

Financement direct dans le système de santé suisse: érosion continue de la part privée

En millions de francs



Source: Office fédéral de la statistique, 2007

Une politique libérale de la santé très contestée

D'importants dossiers de politique de la santé ont été traités en 2008. La modification du financement hospitalier constitue un pas dans la bonne direction: les forfaits liés aux prestations reposent sur des structures mises en place pour l'ensemble de la Suisse. Une base importante est ainsi créée pour faire jouer la concurrence dans le paysage hospitalier. L'application de critères uniformes à la planification hospitalière implique certes beaucoup de rigidité, mais les critères ont au moins l'avantage d'être identiques, du moins sur le papier, pour les hôpitaux publics et privés. Il faudra encore vérifier dans la pratique si ces établissements sont effectivement traités à égalité. Si ce postulat essentiel ne se concrétise pas, la concurrence ne peut pas fonctionner.

Le projet de nouvelle loi sur la prévention proposé par la Confédération se heurte à de fortes critiques des milieux économiques car il va très largement au-delà de l'objectif visé. C'est pourquoi *economiesuisse* demande à la Confédération de le retravailler en profondeur. Il faudrait en particulier renoncer à l'institut de prévention envisagé et optimiser les structures actuelles. Toutefois, les milieux économiques sont favorables à des mesures visant à améliorer la coordination dans le domaine de la prévention.

L'économie s'inquiète de la propension affichée par la Confédération à réglementer à l'excès tous les secteurs de la santé. Des interdictions de toutes sortes sont censées protéger la population contre des produits nuisibles. Vivre sainement devient une obligation. Cela dit, on ne sait pas toujours très bien ce qui est nocif pour l'individu et comment il doit vivre pour rester en bonne santé. Sur les questions de santé en particulier, il n'y a pas de solutions toutes faites. Un système de santé libéral est mieux à même de répondre aux besoins spécifiques des personnes que des interdictions généralisées.

Le mythe de la «santé» fait obstacle depuis des années aux réformes libérales en matière de santé publique en Suisse. La querelle sur les principes – planification centralisée ou modèles de concurrence – entrave les travaux du Parlement. L'année 2008 s'est achevée sur une déception: le Conseil des Etats a rejeté le projet d'assouplissement de l'obligation de contracter entre médecins et caisses-maladie sans présenter une solution de rechange. Si l'on entend maîtriser les défis de l'avenir, il faut arriver à mettre en place une concurrence réglementée dans la santé publique suisse.

Pour des informations plus détaillées:

www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/sante

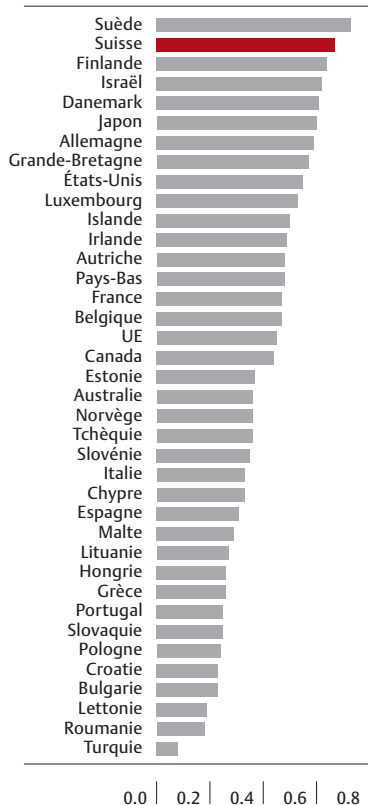
Education et recherche

La formation et la recherche fournissent une contribution essentielle à la prospérité tant sociale qu'économique. L'innovation et le progrès reposent en effet essentiellement sur la promotion des compétences et des talents. Sachant que ces capacités et aptitudes doivent être encouragées très tôt, *economiesuisse* et l'Union patronale suisse ont mis sur pied, en juin 2008, un groupe de travail «Formation et scolarité obligatoire» chargé d'examiner divers aspects en relation avec l'école obligatoire et l'éducation préscolaire. Nombre des problèmes actuels constatés sur le marché du travail ou dans les hautes écoles sont en effet dus à une sollicitation trop tardive des enfants. La pénurie de personnel qualifié, d'ingénieurs par exemple, ou le manque d'intérêt pour les disciplines scientifiques en sont les conséquences. *economiesuisse* entend ainsi s'intéresser à tout le processus éducatif, pour pouvoir influencer le plus tôt possible sur la formation et le parcours professionnel des enfants et des adolescents.

HarmoS instaure la transparence

Le soutien au concordat HarmoS, qui pose les bases nécessaires en vue de garantir une amélioration de la comparabilité et de l'évaluation de la scolarité obligatoire en Suisse, constitue un premier pas décisif en la matière. En présence de 26 systèmes éducatifs can-

Indice synthétique de l'innovation 2007



L'indice, calculé sur la base de 25 indicateurs, mesure les performances du système d'innovation d'un pays. Plus sa valeur est élevée, plus les performances dans le domaine de l'innovation sont bonnes.

Source: OIT 2007

tonaux différents, il peut arriver que des performances scolaires identiques soient appréciées très diversement d'un canton à l'autre. Il en résulte des erreurs de sélection lors du passage aux degrés suivants ou lors du choix des apprentis. Grâce aux standards de formation vérifiables sur lesquels HarMoS s'appuie, il est possible de réduire considérablement les disparités injustifiées en termes d'évaluation ainsi que leurs conséquences négatives. La concurrence au niveau de la scolarité obligatoire peut ainsi être renforcée.

Concurrence accrue pour les établissements de formation

En 2008, economiesuisse s'est aussi intensément impliquée dans le domaine des hautes écoles. Dans ses lignes directrices pour la formation et la recherche, elle a défini trois priorités pour les années 2008–2011: il s'agit, premièrement, de renforcer encore la concurrence entre les hautes écoles à l'aide d'incitations adéquates. Dans cette perspective, les hautes écoles doivent bénéficier d'une autonomie accrue dans le choix des enseignants, la fixation des critères de sélection pour l'accès au cycle de master ou la coopération avec des partenaires dans le domaine de la recherche. Deuxièmement, il faut instaurer une orientation plus marquée vers les résultats, en introduisant des taxes d'études variables en fonction des performances au niveau du master, tout en veillant à un financement ciblé et économique des hautes écoles. Troisièmement, il convient de limiter autant que faire se peut l'immixtion de l'administration et des milieux politiques dans la politique d'innovation et de recherche du Fonds national suisse (FNS) ou de la Commission de la technologie et de l'innovation (CTI), la mission des pouvoirs publics consistant bien plus à assurer le transfert de connaissances et de technologies entre les hautes écoles et l'économie.

Pour des informations plus détaillées:

www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/formation_recherche

Droit et réglementation

Réglementer le gouvernement d'entreprise dans le droit de la société anonyme

La révision en cours du droit de la société anonyme et du droit comptable revêt une grande importance. Elle poursuit quatre objectifs principaux: améliorer le gouvernement d'entreprise, adapter les structures du capital, réformer les prescriptions régissant l'assemblée générale et moderniser le droit comptable. economiesuisse salue cette révision. Un droit de la société anonyme moderne se caractérise par un bon gouvernement d'entreprise préservant une liberté d'action suffisante des entreprises. L'Etat doit poser des jalons lorsque c'est nécessaire. Des interventions excessives dans la liberté d'action des entreprises affaiblissent cependant l'attrait d'une place économique. La séparation claire des tâches du conseil d'administration et de l'assemblée générale constitue un élément important d'un bon gouvernement d'entreprise. En mélangeant les responsabilités entre ces organes, comme le prévoit l'«initiative contre les rémunérations abusives», on crée des situations peu claires, qui engendrent une insécurité juridique et déstabilisent les entreprises. De plus, les nombreuses interdictions que prévoit cette initiative ne serviraient pas notre économie. Au contraire, des restrictions excessives à l'autonomie d'organisation nuiraient fortement aux entreprises établies en Suisse par rapport à celles qui sont installées à l'étranger. D'autre part, il importe d'intervenir sur le plan législatif pour prévenir les excès à l'avenir. Ainsi, economiesuisse estime judicieux que les actionnaires puissent se prononcer sur la rémunération du conseil d'administration. L'association faîtière se réjouit de ce que le Conseil fédéral recommande le rejet de cette initiative qui va au-delà du but visé, mais accepte ses postulats en tant que contre-projet indirect dans la révision du droit de la société anonyme.

Politique de la consommation: garder le sens de la mesure

Les questions de politique de la consommation doivent être abordées de manière nuancée en tenant compte des mécanismes du marché. Les prescriptions en matière de protection sont à améliorer de manière ciblée lorsque cela se révèle nécessaire et efficace.

Des interventions étatiques abstraites fondées sur l'idée que les consommateurs doivent, d'une manière générale, être protégés, entraîneraient une raréfaction et un renchérissement de l'offre de produits et de services. En ce qui concerne la réglementation des conditions commerciales générales, il est important de respecter aussi le principe de la liberté contractuelle. Les obstacles techniques au commerce qui perdurent parmi les prescriptions de déclaration doivent être éliminés. Dans la nouvelle loi sur la sécurité des produits, il faudra également veiller à ne pas créer de nouvelles entraves au commerce.

Epargner aux entreprises la suspicion générale

Les entreprises sont de plus en plus souvent confrontées à des questions de droit pénal économique. Elles concernent en particulier le blanchiment d'argent, la corruption, mais aussi les délits boursiers. Des réglementations sont en voie d'élaboration ou viennent d'être décidées dans tous ces domaines. Des règles claires en la matière contribuent à la bonne réputation de la place économique. Cependant, elles ne doivent pas créer une situation où des entreprises et d'autres acteurs économiques font l'objet d'une suspicion générale ou sont présumés coupables de fait, font face à des charges disproportionnées ou sont pénalisés sur les marchés internationaux. *economiesuisse* s'engage en faveur d'un combat contre la corruption qui soit proportionné, efficace et coordonné au niveau international. La sécurité du droit et des conditions de concurrence loyales sont indispensables au travail des entreprises suisses actives à l'étranger.

Pour des informations plus détaillées:

www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/droit_reglementation

Energie et environnement

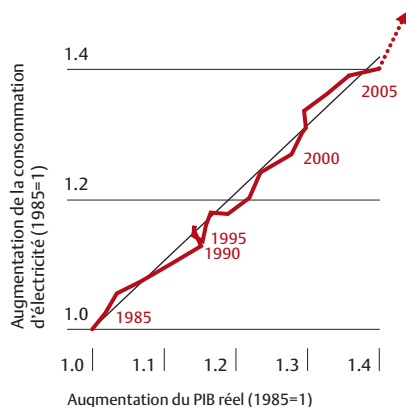
Garantir à long terme l'approvisionnement en électricité

Pour l'économie suisse, un approvisionnement en énergie à la fois sûr, suffisant et économique reste une priorité. Il est par conséquent capital de contenir l'augmentation des prix de l'électricité annoncée en lien avec l'ouverture de ce marché. Les modifications de l'ordonnance décidées par le Conseil fédéral sur la base de la table ronde organisée par la branche de l'électricité et l'économie, et leur application par l'autorité de régulation, l'ElCom, doivent encore déployer concrètement leurs effets. On attend en particulier des solutions pour les entreprises à forte intensité énergétique. A long terme, la libéralisation du marché de l'électricité doit se fonder sur de nouvelles bases. La loi doit être révisée et s'inspirer du modèle de la réglementation incitative, qui a fait ses preuves dans plusieurs Etats de l'UE. Le bon fonctionnement du marché de l'électricité et la sécurité de l'approvisionnement passent en outre par une offre suffisante. Des jalons adéquats doivent être posés afin d'éviter les pénuries qui menacent à moyen terme. Priorité doit être donnée à l'utilisation et au développement de l'énergie hydraulique ainsi qu'à une procédure d'autorisation rapide pour le remplacement des centrales nucléaires existantes. Car malgré des subventions généreuses aux énergies renouvelables, leur part de marché ne suffira pas à combler dans un délai raisonnable le manque d'électricité attendu. Et compte tenu de la diminution annoncée de l'offre en Europe, un recours plus large au courant importé de l'étranger ne constitue pas non plus une solution.

Politique climatique: poursuivre une voie qui a fait ses preuves

Avec son faible volume de gaz à effet de serre émis par habitant et par franc de produit intérieur brut, la Suisse compte parmi les nations industrialisées les plus efficaces et les moins intensives en émissions. Ses émissions spécifiques ne représentent que la moitié environ de la moyenne de celle des 15 premiers membres de l'UE. Notre production étant pratiquement exempte de CO₂ et l'industrie ayant déjà fait beaucoup dans la protection du climat, notre potentiel de réduction des émissions est nettement plus faible que celui d'autres Etats. L'étude portant sur les coûts de la réduction des émissions de CO₂ en Suisse présentée par McKinsey au début 2009 a démontré la rentabilité de nombreux investissements favorables à la protection du climat. Le fait que ces derniers ne

La croissance économique nécessite de l'électricité
Corrélation entre la consommation d'électricité et le PIB



Entre 1985 et 2007, la consommation d'électricité a progressé de 1% chaque fois que le PIB augmentait de 1%.

Sources: OFS, Statistique suisse de l'électricité 2007 OFEN

soient pourtant consentis qu'au compte-goutte est à mettre sur le compte de facteurs auxquels les instruments étatiques de politique climatique ne permettent pratiquement pas de remédier. Le succès de la politique climatique suisse, en particulier le respect des objectifs de Kyoto, repose pour l'essentiel sur des efforts volontaires de l'économie. Il s'agit donc de poursuivre résolument sur cette voie, de renoncer clairement à de nouvelles interventions de l'Etat et d'éviter de faire cavalier seul. Continuons à prendre en considération aussi bien l'efficacité que l'économicité de la protection du climat. Une souplesse maximale et la prise en compte des certificats d'émissions étrangers seront par conséquent indispensables à la politique climatique d'après 2012. Dans une conjoncture difficile, le potentiel de croissance à long terme doit être amélioré et non réduit à néant par une politique climatique inflexible.

Pour des informations plus détaillées:

www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/energie_environnement

Infrastructures

Ouverture du marché dans un cadre clairement défini

La présence d'infrastructures modernes et performantes constitue un facteur essentiel pour l'économie. L'ouverture des marchés des infrastructures se traduit par une amélioration du rapport qualité-prix et la prospérité. Il faut donc continuer de la promouvoir. La libéralisation a pour effet principal d'encourager l'innovation et le développement de la qualité. Elle accroît la transparence, ce qui entrave les subventions croisées. En Suisse, presque tous les secteurs liés aux infrastructures manquent de transparence. Il en résulte un risque de mauvaise priorisation en matière d'investissements et, par conséquent, un risque d'emploi non optimal des fonds disponibles, ce qui sur le long terme dessert le site économique. C'est pourquoi economiesuisse œuvre à favoriser une transparence accrue. L'Etat doit s'abstenir autant que possible de fournir des prestations commerciales. De fait, le retrait de l'Etat des secteurs liés aux infrastructures doit s'opérer d'une part au travers de l'ouverture des marchés (libéralisation), et d'autre part par la privatisation progressive des activités de l'Etat. Pour atteindre les objectifs en matière de prospérité, la mise en place de conditions cadres adéquates joue un rôle décisif. Un cadre réglementaire adapté doit donc voir le jour, selon le principe «Ni trop, ni trop peu de régulation.» Aujourd'hui encore, l'Etat intervient souvent dans les secteurs des infrastructures de manière discutable, en cumulant les rôles de propriétaire, de fournisseur, de financier, de surveillant et de régulateur. En Suisse comme sur le plan international, il est devenu manifeste que la libéralisation réussie des secteurs des infrastructures requiert la création d'organismes de réglementation forts et indépendants des administrations afin de veiller au respect des règles du jeu. Dans ce domaine, la Suisse est en retard. Des organismes de réglementation aux compétences clairement définies et des procédures rapides doivent assurer la sécurité juridique de toutes les parties prenantes et contribuer à éviter des coûts inutilement élevés pour les entreprises. Lorsque l'Etat commande des prestations, il doit miser de manière accrue sur les appels d'offres, ce qui encourage la concurrence et l'utilisation efficiente des ressources.

Rail: financer le développement des infrastructures selon le principe de causalité

economiesuisse encourage le développement du transport ferroviaire. Les différents projets doivent toutefois être soumis à des objectifs clairs et leur rentabilité doit être démontrée de manière transparente. Les priorités pourront ainsi être définies de manière explicite, avec un échelonnement dans le temps. Pour respecter les exigences de ce nouveau soutien, la politique ferroviaire doit plus que jamais faire le choix de l'optimisation des systèmes disponibles et des activités. À cela s'ajoute la mise en œuvre rapide de la réforme du prix des sillons, qu'economiesuisse demande depuis longtemps et qui, entre-temps, a reçu le soutien du Conseil fédéral. Comme évoqué dans l'examen des tâches, la transformation d'autres lignes ferroviaires régionales en lignes de bus doit également être envisagée, surtout là où cela est judicieux sur le plan économique, mais aussi et sur-

tout d'un point de vue écologique. Globalement, la réforme des chemins de fer doit être accélérée. Il est indispensable de clarifier les différents rôles de l'État et de les séparer de manière systématique. Pour ce qui est du trafic des passagers, les lacunes juridiques doivent être comblées pour qu'enfin, là aussi, les appels d'offres deviennent la règle (ils sont d'ailleurs prévus par la loi depuis de nombreuses années). Si le développement des infrastructures nécessite des moyens supplémentaires, la seule solution envisageable, aux yeux d'économiesuisse, est celle qui repose sur le principe de causalité. On pense ici à une augmentation du prix des billets.

Routes: éliminer les goulets d'étranglement

Pour ce qui est des routes, la transparence est nettement meilleure. Les investissements doivent être réalisés là où l'utilité économique est la plus élevée, c'est-à-dire dans les agglomérations. Une priorisation appropriée est indispensable. Il faut en outre s'opposer à la tentation de créer des taxes unilatérales en vue de réduire artificiellement l'espace routier sans compensation adéquate. La mise en place de péages en Suisse serait d'un mauvais rapport qualité-prix et ne soulagerait guère le trafic. Pour les routes également, il faut recourir à un financement reposant sur le principe de causalité. economiesuisse s'opposera ainsi catégoriquement aux efforts visant à consentir au secteur ferroviaire des subventions croisées supplémentaires en provenance du secteur routier.

Transport aérien: renforcer la position des aéroports nationaux

Les liaisons intercontinentales revêtent une importance particulière pour l'économie. La position des aéroports nationaux doit ainsi être renforcée, ce qui passe par la mise en œuvre des principes du rapport sur l'aviation. En conséquence, la modification de l'Article 86 de la Constitution fédérale (utilisation des taxes sur le kérosène) doit franchir en 2009 les obstacles de la votation obligatoire. Par ailleurs, le premier projet de révision de la loi sur l'aviation doit être mieux orienté vers les objectifs visés.

Politique postale: accélérer l'ouverture du marché

En matière d'ouverture du marché, la Suisse est la lanterne rouge de l'Europe. Alors qu'en Europe, le monopole postal concerne les courriers de 50 g maximum, et alors que l'UE vient de décider de lever intégralement ce monopole en 2011, il est toujours fixé à 100 g en Suisse (90% du courrier). L'économie et les consommateurs sont soumis pratiquement aux tarifs postaux les plus élevés et les recettes liées à ce monopole de la Poste suisse restent toujours excessives. Une avancée aura toutefois lieu en cette année. Le Conseil fédéral prévoit en effet de réduire ce monopole à la mi-2009. economiesuisse soutient en outre l'ouverture totale du marché postal dans le cadre de l'intervention parlementaire pour la révision intégrale de la loi sur la Poste.

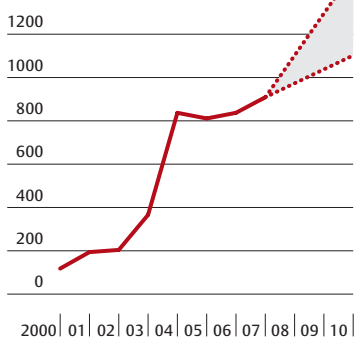
Télécommunications: renforcer la concurrence dans l'intérêt de l'économie

L'ouverture du marché des télécommunications présente des effets positifs, aussi bien en termes d'innovations et de qualité d'approvisionnement qu'en termes d'évolution tarifaire. La pression concurrentielle, croissante et perceptible, fera baisser encore les prix en 2009, au profit de l'économie et des consommateurs. Par exemple, pour ce qui est des charges de terminaison d'appel appliquées dans le domaine de la téléphonie mobile (encore élevées par rapport au niveau international), economiesuisse encourage le renforcement d'une concurrence efficace sur le marché des télécommunications, ainsi que le retrait progressif de l'État de Swisscom.

Pour des informations plus détaillées:

www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/infrastructures

Bénéfices de La Poste Suisse et prévisions jusqu'en 2010
En millions de francs



Sources: La Poste Suisse, Rapports annuels 2001, 2003, 2004, 2006, 2007;
tendance: calculs d'économiesuisse

economiesuisse est l'organisation faîtière de l'économie suisse. Elle défend les intérêts des entreprises dans le processus politique. L'association représente plus de 30 000 sociétés de toutes tailles et de toutes les branches, qui occupent ensemble plus de 1,5 million d'employés en Suisse. Elle compte parmi ses membres plus de cent associations de branches, vingt Chambres de commerce cantonales et quelques entreprises individuelles.

Notre objectif est de créer des conditions-cadre optimales pour les entreprises suisses. Dans cette optique, il est décisif de préserver leur liberté d'action, de renforcer continuellement la place économique et la recherche suisses face à la concurrence mondiale ainsi que de promouvoir une croissance durable. Le tout contribue à maintenir un niveau d'emploi élevé et à garantir la prospérité en Suisse.

economiesuisse défend les intérêts de ses membres dans le processus politique et auprès de l'opinion publique, et ceci dans tous les domaines de la politique économique. Nous nous focalisons toutefois en priorité sur les questions de finances publiques et de fiscalité, de politique économique extérieure, de formation et de recherche, de politique de l'énergie et de l'environnement ainsi que d'infrastructures. Pour améliorer les conditions-cadre au niveau national et international, economiesuisse s'appuie sur les principes d'une économie de marché libérale et sur ceux de la responsabilité sociale et environnementale.

economiesuisse entretient des contacts réguliers avec le gouvernement, l'administration et le Parlement. Il lui incombe d'identifier à un stade précoce les thèmes politiques intéressant l'économie et de contribuer à la formation de l'opinion à tous les niveaux du processus législatif. Cette action est rendue possible par la participation à des groupes d'experts, la préparation de projets législatifs, les réponses aux consultations, l'observation permanente des décisions du Conseil fédéral ou du Parlement et l'engagement dans le cadre de campagnes de votations. La collaboration avec d'autres organisations nationales et internationales poursuivant des objectifs similaires et les synergies qui en résultent revêtent une grande importance. economiesuisse travaille en collaboration étroite avec l'Union patronale suisse.

Le siège principal d'economiesuisse est à Zurich. L'association est aussi établie à Berne, Genève, Lugano et Bruxelles.

Chambres de commerce et d'industrie

Aargauische Industrie- und Handelskammer
Entfelderstrasse 11, Postfach, 5001 Aarau
www.aihk.ch

Camera di commercio dell'industria e dell'artigianato del cantone Ticino
Corso Elvezia 16, Casella postale, 6901 Lugano
www.cci.ch/ticino/index.html

Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura
23, rue de l'Avenir, Case postale 274, 2800 Delémont 1
www.cci.j.ch

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève
4, boulevard du Théâtre, Case postale 5039, 1211 Genève 11
www.ccig.ch

Chambre de commerce Fribourg
37, route du Jura, Case postale 304, 1701 Fribourg
www.cfcis.ch

Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
4, rue de la Serre, Case postale 2012, 2001 Neuchâtel
www.ncni.ch

Chambre valaisanne de commerce et d'industrie
6, rue Pré-Fleuri, Case postale 288, 1951 Sion
www.cci-valais.ch

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie
47, avenue d'Ouchy, Case postale 315, 1001 Lausanne
www.cvcv.ch

Glarner Handelskammer
Spielhof 14a, 8750 Glarus
www.glhk.ch

Handels- und Industrieverein des Kantons Bern
Gutenbergstrasse 1, Postfach 5464, 3001 Bern
www.bern-cci.ch

Handels- und Industrieverein des Kantons Schwyz
Bahnhofstrasse 4, Postfach 762, 6431 Schwyz
www.h-i-sz.ch

Handelskammer beider Basel
Aeschenvorstadt 67, Postfach, 4010 Basel
www.hkbb.ch

Handelskammer und Arbeitgeberverband Graubünden
Hinterm Bach 40, 7002 Chur
www.hkgr.ch

Handelskammer und Arbeitgebervereinigung Winterthur
Neumarkt 15, Postfach, 8401 Winterthur
www.haw.ch

Industrie- und Handelskammer St. Gallen-Appenzell
Gallusstrasse 16, Postfach, 9001 St. Gallen
www.ihk.ch

Industrie- und Handelskammer Thurgau
Schmidstrasse 9, Postfach 396, 8570 Weinfelden
www.ihk-thurgau.ch

Liechtensteinische Industrie- und Handelskammer
Altenbach 8, 9490 Vaduz
www.lihk.li

Solothurner Handelskammer
Grabackerstrasse 6, Postfach 1554, 4502 Solothurn
www.sohk.ch

Zentralschweizerische Handelskammer
Kapellplatz 2, Postfach 3142, 6002 Luzern
www.hkz.ch

Zürcher Handelskammer
Bleicherweg 5, Postfach 3058, 8022 Zürich
www.zurichcci.ch

Associations*

Aerosuisse Fédération faitière de l'aéronautique suisse
Monbijoustrasse 14, Postfach 5236, 3001 Bern
www.aerosuisse.ch

AITI Associazione Industrie Ticinesi
Corso Elvezia 16, Casella postale 5130, 6901 Lugano
www.aiti.ch

ASCO Association of Management Consultants Switzerland
Weinbergstrasse 31, Postfach, 8006 Zürich
www.asco.ch

Association des Armateurs Suisses
7, avenue des Baumettes, Case postale 48,
1020 Renens VD 1

Association Patronale de l'Horlogerie et de la Microtechnique APHM
7, rue de la Gare, Case postale 16, 2501 Biel/Bienne

Association Suisse des Fabricants et Commerçants de Métaux Précieux
42, boulevard des Eplatures, Case postale,
2304 La Chaux-de-Fonds

asut Association suisse des usagers de télécommunications
Klosterlistutz 8, 3013 Bern
www.asut.ch

Publicité extérieure Suisse AWS
Bahnhöheweg 82, Postfach, 3018 Bern
www.aussenwerbung-schweiz.ch

auto-suisse Association importateurs suisses d'automobiles
Mittelstrasse 32, Postfach 5232, 3001 Bern
www.auto-schweiz.ch

AVIA Fédération d'importateurs suisses indépendants en produits pétroliers
Badenerstrasse 329, Postfach, 8003 Zürich
www.avia.ch

BISCOSUISSE Association suisse des industries de biscuits et de confiserie
Münzgraben 6, Postfach 259, 3011 Bern 7
www.biscosuisse.ch

cemsuisse Association suisse de l'industrie du ciment
Marktgasse 53, 3011 Bern
www.cemsuisse.ch

CHOCOSUISSE Union des fabricants suisses de chocolat
Münzgraben 6, Postfach 1007, 3000 Bern 7
www.chocosuisse.ch

Fédération des meuniers suisses
Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6
www.dsm-fms.ch

Association des moulins spécialisés suisses
Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6

Electrosuisse
Luppmenstrasse 1, 8320 Fehraltorf
www.electrosuisse.ch

Union pétrolière
Spitalgasse 5, 8001 Zürich
www.erdoel.ch

FASMED Fédération des associations suisses du commerce et de l'industrie de la technologie médicale
Worbstrasse 52, Postfach 160, 3074 Muri b. Bern
www.fasmed.ch

Fédération de l'industrie horlogère suisse FH
6, rue d'Argent, Case postale 560, 2501 Biel/Bienne
www.fhs.ch

Fédération des Entreprises Romandes Genève
98, rue de St-Jean, Case postale 5278, 1211 Genève 11
www.fer-ge.ch

*Ordre selon la liste allemande

hotelleriesuisse Monbijoustrasse 130, Postfach, 3001 Bern www.hotelleriesuisse.ch	Institut suisse de l'emballage Brückfeldstrasse 18, 3000 Bern 9 www.svi-verpackung.ch
IFPI Schweiz Toblerstrasse 76a, 8044 Zürich www.ifpi.ch	Société suisse des industries chimiques Nordstrasse 15, Postfach, 8006 Zürich www.sgci.ch
IGFV Geschäftsstelle Interessengemeinschaft Flexible Verpackungen Tödistrasse 47, Postfach 1507, 8027 Zürich	SIBA Association suisse des courtiers en assurances Kreuzstrasse 42, 8008 Zürich www.siba.ch
Interessengemeinschaft Tee, Gewürze und verwandte Produkte Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6	simsa – swiss interactive media and software association Seefeldstrasse 301, Postfach 1211, 8032 Zürich www.simsa.ch
kmNEXT Palmstrasse 19, 8400 Winterthur www.kmunext.ch	SIX Management AG Selnaustrasse 30, Postfach 1758, 8021 Zürich www.swx.com
Association suisse des matières plastiques Schachenallee 29 C, 5000 Aarau www.kvs.ch	SPEDLOGSWISS Association suisse des transitaires et des entreprises de logistique Elisabethenstrasse 44, Postfach, 4002 Basel www.spedlogswiss.com
CPS Association des cliniques privées suisses Worbstrasse 52, Postfach 160, 3074 Muri b. Bern www.privatehospitals.ch	SWICO Technoparkstrasse 1, 8005 Zürich www.swico.ch
Promarca Union suisse de l'article de marque Spitalgasse 9, Postfach, 3000 Bern 7 www.promarca.ch	Swiss Cigarette Monbijoustrasse 14, Postfach 5236, 3001 Bern www.swiss-cigarette.ch
Association suisse des brasseries Engimattstrasse 11, Postfach 2124, 8027 Zürich www.bier.ch	Swiss Convenience Food Association Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3006 Bern 6 www.swissfoodind.ch
Fédération suisse des casinos Marktgassee 50, Postfach 593, 3000 Bern 7 www.switzerlandcasinos.ch	Swiss Engineering STV Weinbergstrasse 41, 8006 Zürich www.swissengineering.ch
Associations professionnelles suisses de la viande APSV Steinwiesstrasse 59, Postfach, 8032 Zürich www.carnasuisse.ch	Swiss Funds Association SFA Dufourstrasse 49, Postfach, 4002 Basel www.sfa.ch
Publicité Suisse PS Kappelergasse 14, Postfach 3201, 8001 Zürich www.sw-ps.ch	Swiss International Airports Association SIAA Postfach, 8058 Zürich-Flughafen www.siaa.ch
Association suisse des banquiers Aeschenplatz 7, Postfach 4182, 4052 Basel www.swissbanking.org	Swiss Retail Federation Marktgassee 50, Postfach 575, 3011 Bern 7 www.swiss-retail.ch
Association suisse de normalisation Bürglistrassee 29, 8400 Winterthur www.snv.ch	Swisscable Association des entreprises suisse de téléseee Kramgassee 5, Postfach 515, 3011 Bern 8 www.swisscable.ch
Société suisse des entrepreneurs Weinbergstrasse 49, Postfach, 8006 Zürich www.baumeister.ch	SwissCham Association of Swiss Foreign Trade Chambers Wiesenstrasse 10, Postfach 1073, 8032 Zürich www.swisscham.ch
Union suisse des consommateurs d'énergie de l'industrie et des autres branches économiques Freie Strasse 38/Pfluggässlein 2, Postfach 309, 4001 Basel	swisselectric Monbijoustrasse 16, Postfach 7950, 3001 Bern www.swisselectric.ch
Union suisse de la levure Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6	SwissHoldings Fédération des groupes industriels et de services en Suisse Nägelligasse 13, Postfach 402, 3011 Bern 7 www.swissholdings.ch
Association suisse des cosmétiques et des détergents Breitingerstrasse 35, Postfach 2138, 8002 Zürich www.skw-cds.ch	Swissmem Kirchenweg 4, Postfach, 8008 Zürich www.swissmem.ch
Association suisse des sociétés de leasing Rämistrasse 5, Postfach, 8001 Zürich www.leasingverband.ch	SwissOlio Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3006 Bern 6
Fruit-Union Suisse Baarerstrasse 88, Postfach 2559, 6300 Zug www.swissfruit.ch	SwissPasta Association de l'industrie des pâtes alimentaires Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6
Fédération suisse des agences de voyages Etzelstrasse 42, Postfach, 8038 Zürich www.srv.ch	Swissplay Association suisse de la branche des automates Bahnhofzentrum, Postfach 10, 3186 Düringen www.swiss-play.ch
Association suisse d'assurances C. F. Meyer-Strasse 14, Postfach 4288, 8022 Zürich www.svv.ch	

TELESUISSE Association des télévisions régionales suisses
Via Carona 6, 6815 Melide
www.telesuisse.ch

Chambre fiduciaire
Limmatquai 120, Postfach 1477, 8001 Zürich
www.treuhand-kammer.ch

Fédération textile suisse
Beethovenstrasse 20, Postfach 2900, 8022 Zürich
www.tvs.ch

Union des Industriels Valaisans
Case postale 2106, 1950 Sion 2

usic Union suisse des sociétés d'ingénieurs-conseils
Aarberggasse 16/18, 3011 Bern
www.usic.ch

Association de l'industrie graphique suisse IGS
Schosshaldenstrasse 20, 3006 Bern
www.druckindustrie.ch

Association suisse de l'industrie gazière
Grütlistrasse 44, Postfach, 8002 Zürich
www.erdgas.ch

Association de l'industrie suisse du fromage fondu
Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3006 Bern 6

Association de l'industrie suisse de la cellulose, du papier et du carton
Bergstrasse 110, Postfach, 8032 Zürich
www.zpk.ch

Association suisse de vente par correspondance
General Wille-Strasse 144, 8706 Meilen
www.vsv-versandhandel.ch

Presse suisse
Konradstrasse 14, Postfach, 8021 Zürich
www.schweizerpresse.ch

Association des entreprises suisses d'ascenseurs VSA
Postfach 21, 6047 Kastanienbaum
www.aufzuege.ch

Association des entreprises électriques suisses
Hintere Bahnhofstrasse 10, Postfach, 5000 Aarau
www.vse.ch

Association des entreprises à succursales
Frohburgstrasse 98, 8006 Zürich
www.vsf-schweiz.ch

Association suisse des entrepreneurs généraux ASEG
Effingerstrasse 13, 3011 Bern
www.vsgu.ch

Association des fabricants suisses de glaces et crèmes glacées
Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6
www.swissfoodind.ch

Association des fabricants suisses de soupes et sauces
Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6

Union des banques cantonales suisses
Wallstrasse 8, Postfach, 4051 Basel
www.vskb.ch

Association suisse des banques de crédit et établissements de financement
Toblerstrasse 97/Neuhausstrasse 4,
Postfach 382, 8044 Zürich
www.vskf.org

Union suisse des fabricants de vernis et de peinture
Rudolfstrasse 13, 8400 Winterthur
www.vslf.ch

Association suisse des sources d'eaux minérales et des producteurs de soft-drinks
Engimattstrasse 11, Postfach 2124, 8001 Zürich
www.mineralwasser.ch

Fédération suisse des écoles privées
Hotelgasse 1, Postfach 316, 3000 Bern 7
www.swiss-schools.ch

Association suisse des fabricants de tubes d'acier
Rämistrasse 29, 8001 Zürich

Association suisse des gérants de fortune ASG
Bahnhofstrasse 35, 8001 Zürich
www.vsv-asg.ch

Association des sociétés suisses de publicité ASSP
12, avenue des Toises, Case postale 7203, 1002 Lausanne
www.vsw-assp.ch

Association suisse des propriétaires d'embranchements particuliers et de wagons privés
Ringlikerstrasse 70, Postfach 31, 8142 Uitikon Waldegg
www.cargorail.ch

Association des sociétés anonymes privées
St. Jakobs-Strasse 7, Postfach 2879, 4052 Basel
www.vpag.ch

Association de l'industrie laitière suisse
Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6
www.milchindustrie.ch

Union des exportateurs d'énergie électrique/ Rätia Energie
Via Clalt 307, 7742 Poschiavo

Association Foires Suisses AFS
Bürgenstockstrasse 54, 6373 Ennetbürgen
www.messenschweiz.ch

Groupement des verreries suisses
Schützenmattstrasse 266, Postfach, 8180 Bülach

Association des fabricants suisses d'aliments diététiques et spéciaux
Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6

Vereinigung Schweizerischer Unternehmen in Deutschland
Gellertstrasse 18, 4052 Basel
www.vsud.ch

VENTE SUISSE Association des professionnels de la vente et des entreprises
Grünaustrasse 10, Postfach 130, 3084 Wabern
www.verkaufschweiz.ch

VISCOM Association suisse pour la communication visuelle
Speichergasse 35, Postfach, 3000 Bern 7
www.viscom.ch

VSIG Fédération suisse des importateurs et du commerce de gros
Güterstrasse 78, Postfach 656, 4053 Basel
www.vsig.ch

Zuger Wirtschaftskammer
Gubelstrasse 11, 6300 Zug
www.zwk.ch

Membres individuels et autres organisations

Aare-Tessin AG für Elektrizität (Atel)
Bahnhofquai 12, Postfach, 4601 Olten
www.atel.ch

Accenture AG
Fraumünsterstrasse 16, Postfach, 8022 Zürich
www.accenture.ch

Adecco management & consulting SA
Sägereistrasse 10, Postfach, 8152 Glattbrugg
www.adecco.com

Axpo Holding AG
Parkstrasse 23, Postfach, 5401 Baden
www.axpo.ch

BIBUS Holding AG
Allmendstrasse 26, 8320 Fehraltorf
www.bibus.ch

BKW FMB Energie AG
Viktoriaplatz 2, Postfach, 3000 Bern 25
www.bkw-fmb.ch

Capital International SA
3, place des Bergues, 1201 Genève
www.capgroup.com

Centralschweizerische Kraftwerke AG
Hirschengraben 33, Postfach, 6002 Luzern
www.ckw.ch

Chemolio Holding AG
Seehofstrasse 6, 8008 Zürich

Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli (Schweiz) AG
Seestrasse 204, 8802 Kilchberg ZH
www.lindt.com/switzerland

Clear Channel Plakanda GmbH
Beckenhofstrasse 6, 8035 Zürich
www.plakat.ch

Dell SA
29, route de l'Aéroport, Case postale 216, 1215 Genève 15
www.dell.ch

Desco von Schulthess Holding AG
Brandschenkestrasse 2, 8001 Zürich
www.desco-group.com

DKSH Holding AG
Wiesenstrasse 8, Postfach 888, 8034 Zürich
www.dksh.com

eBay International AG
Helvetiastrasse 15/17, Postfach 133, 3000 Bern 6
www.ebay.com

EOS Holding
10, chemin de Mornex, Case postale 570, 1001 Lausanne
www.eosholding.ch

F. Hoffmann-La Roche AG
Postfach, 4070 Basel
www.roche.com

Firmenich SA
7, rue de la Bergère, Case postale 148, 1217 Meyrin
www.firmenich.com

FREI connect
Radgasse 3, Postfach, 8021 Zürich
www.freiconnect.ch

Frutiger AG
Frutigenstrasse 37, Postfach 2160, 3601 Thun
www.frutiger.com

Galenica AG
Untermattweg 8, Postfach, 3001 Bern
www.galenica.ch

GE Money Bank
Bändliweg 20, 8048 Zürich
www.gemoney.ch

Givaudan Suisse SA
5, chemin de la Parfumerie, 1214 Vernier
www.givaudan.com

Hapimag Verwaltungs- und Vertriebsgesellschaft Havag AG
Neuhofstrasse 8, 6349 Baar
www.hapimag.com

IBM Schweiz
Vulkanstrasse 106, Postfach, 8010 Zürich
www.ibm.com

IKEA Immobilien AG
Eiweg 10, 4460 Gelterkinden
www.ikea.ch

Implenia AG
Industriestrasse 24, 8305 Dietlikon
www.implenia.com

Intel Semiconductor AG
Leutschenbachstrasse 95, 8050 Zürich
www.intel.com/ch

Kabelwerke Brugg AG Holding
Klosterzelgstrasse 28, 5201 Brugg
www.brugg.com

Kudelski Group
22, route de Genève, Case postale 134,
1033 Cheseaux-sur-Lausanne
www.nagra.com

McKinsey & Company, Inc. Switzerland
Alpenstrasse 3, Postfach, 8065 Zürich
www.mckinsey.ch

Microsoft Schweiz GmbH
Richtistrasse 3, 8304 Wallisellen
www.microsoft.com/switzerland

Nestlé Suisse SA
10, rue d'Entre-Deux-Villes, Case postale 352, 1800 Vevey
www.nestle.ch

Novartis International AG
Postfach, 4002 Basel
www.novartis.com

OMYA (Schweiz) AG
Baslerstrasse 42, Postfach 32, 4665 Oftringen
www.omya.com

Overpart GmbH
Neuhofstrasse 4, 6340 Baar

Pfister Arco Holding AG
Bernstrasse Ost 49, Postfach, 5034 Suhr
www.pfister.ch

PubliGroupe SA
12, avenue des Toises, Case postale 7203, 1002 Lausanne
www.publigroupe.ch

Rätia Energie AG
Via da Clalt 307, 7742 Poschiavo
www.repower.ch

Roland Berger AG Strategy Consultants
Neumünsterallee 12, 8008 Zürich
www.rolandberger.ch

Schubarth+Co AG
Lange Gasse 90, Postfach, 4002 Basel
www.schubarth.ch

Société Générale de Surveillance SA
1, place des Alpes, Case postale 2152, 1211 Genève 1
www.sgs.com

Swiss International Air Lines Ltd.
Postfach, 4002 Basel
www.swiss.com

Swisscom AG
Postfach, 3050 Bern
www.swisscom.ch

Volkswirtschaftsdirektion des Kantons Zürich
Walchestrasse 19, Postfach, 8090 Zürich
www.awa.zh.ch

État: 1^{er} janvier 2009



Gerold Bühler
Président
Schaffhouse



Johann N. Schneider-Ammann
Vice-président
Ammann Suisse SA,
Langenthal



Patrick Odier
Vice-président
Lombard Odier Darier
Hentsch & Cie,
Genève



Rolf Dörig
Trésorier
Swiss Life, Zurich



Werner Hug
Hug SA, Malters



Bernard Rüeeger
Rüeeger SA, Crissier



Walter B. Kielholz
Credit Suisse Group, Zurich



Anton Scherrer
Swisscom SA, Berne



Christoph Mäder
Syngenta International SA,
Bâle



Hans E. Schweickardt
EOS Holding, Lausanne



Pierre Mirabaud
Mirabaud & Cie
banquiers privés, Genève



Rudolf Stämpfli
Stämpfli SA, Berne



Hanspeter Rentsch
The Swatch Group SA,
Biel/Bienne



Christoph Tobler
Sefar Holding SA, Thal

État: mars 2009



Hans-Peter Aebi
Waega-Group SA, Zurich



Bruno Frick
Swiss Retail Federation,
Berne



Willy Balmer
V-ZUG SA, Zoug



David P. Frick
Nestlé SA, Vevey



Guglielmo L. Brentel
H&G Hotel Gast SA,
Altendorf



Ronald Ganz
Union pétrolière, Zurich



Ph. Olivier Burger
PKZ Burger-Kehl & Co. SA,
Zurich



Frédéric Geissbühler
Chambre neuchâteloise du
commerce et de l'industrie,
Neuchâtel



Hans Büttiker
EBM, Münchenstein



Bertrand Gros
Rolex, Genève



Christian Casal
McKinsey & Company Inc.
Switzerland, Zurich



Peter Grüschow
Swissmem, Zurich



Aleardo Cattaneo
Ferriere Cattaneo SA,
Giubiasco



Max Theodor Herzig
Carl Spaeter SA, Bâle



Marco Fischer-Stocker
baag druck & verlag SA,
Hochwald



Martin Huber
Georg Fischer SA,
Schaffhouse



Walter Frey
Groupe Emil Frey, Zurich



Rudolf Hug
HT-Holding SA,
Baden-Dättwil



Thomas Isler
Gessner SA, Wädenswil



Niklaus J. Lüthi
Lüthi Holding SA, Burgdorf



Heinz Karrer
AXPO Holding SA, Baden



Blaise Matthey
Fédération des Entreprises
Romandes, Genève



Gottlieb A. Keller
F. Hoffmann-La Roche SA,
Bâle



Didier Maus
Maus Frères SA, Genève



Daniel Knecht
Knecht Bau SA, Brugg



Werner Messmer
Société Suisse des
Entrepreneurs, Zurich



André Kudelski
Kudelski Group,
Cheseaux-sur-Lausanne



Armin Meyer
Ciba Spécialités chimiques
SA, Bâle



Paul Kurrus
Swiss International
Airlines Ltd., Bâle



Markus R. Neuhaus
PricewaterhouseCoopers
SA, Zurich



Giovanni Lamarca
JT International SA
Dagmersellen,
Dagmersellen



Peter Quadri
Chambre de commerce
de Zurich, Zurich



Hajo Leutenegger
Wasserwerke Zug SA, Zoug



Urs B. Rinderknecht
UBS SA, Zurich



Ulrich Jakob Looser
Accenture SA, Zurich



Hans-Peter Rohner
PubliGroupe SA, Lausanne



Frank Ruepp
Perlen Papier SA, Perlen



Franziska Tschudi
Wicor Holding SA,
Rapperswil



Daniel Rütthemann
IBM Suisse, Zurich



Rudolf Wehrli
SGCI Chemie Pharma
Schweiz, Zurich



Rolf G. Schmid
Mammut Sports Group SA,
Seon



Dieter Wemmer
Zurich Financial Services,
Zurich



Martin Scholl
Banque cantonale
de Zurich, Zurich



Kaspar E. A. Wenger
Holcim (Suisse) SA, Zurich



Rolf Schweiger
Fial, Berne



Jost Wirz
Wirz Partner Holding SA,
Zurich



Thomas Staehelin
Chambre de commerce des
deux Bâle, Bâle



Jürg Wolle
DKSH Holding SA, Zurich



Jasmin Staiblin
ABB Suisse SA, Baden

Présidents des commissions



Thomas Staehelin
Finances et fiscalité



Ulrich Jakob Looser
Concurrence



Andreas Steiner
Formation et recherche



Rudolf Wehrli
Économie extérieure



Rudolf Hug
Energie et environnement



Hanspeter Rentsch
Infrastructures



David Frick
Droit



Pascal Gentinetta
Président de la direction



Urs Rellstab
Directeur suppléant,
communication
Suisse alémanique



Jan Atteslander
Relations économiques
extérieures



Cristina Gaggini
Communication
Suisse romande, Tessin



Rudolf Minsch
Politique économique,
formation



Urs Näf (ad interim)
Énergie/environnement,
infrastructures



Thomas Pletscher
Concurrence, régulation



Christoph Schaltegger
Finances, fiscalité

Zurich



Direction: **Pascal Gentinetta**

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Hegibachstrasse 47
Postfach
CH-8032 Zürich
Téléphone: +41 44 421 35 35
Téléfax: +41 44 421 34 34
E-Mail: info@economiesuisse.ch
www.economiesuisse.ch/web/de

Genève



Direction: **Cristina Gaggini**

economiesuisse
Fédération des entreprises suisses
Carrefour de Rive 1
Case postale 3684
CH-1211 Genève 3
Téléphone: +41 22 786 66 81
Téléfax: +41 22 786 64 50
E-Mail: geneve@economiesuisse.ch
www.economiesuisse.ch/web/fr

Berne



Direction: **Regina Ammann**

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Spitalgasse 4
Postfach
CH-3001 Bern
Téléphone: +41 31 311 62 96
Téléfax: +41 31 312 53 50
E-Mail: bern@economiesuisse.ch

Lugano



Coordination: **Angelo Geninazzi**

economiesuisse
Federazione delle imprese svizzere
Corso Elvezia 16
Casella postale 5563
CH-6901 Lugano
Téléphone: +41 91 922 82 12
Téléfax: +41 91 923 81 68
E-Mail: lugano@economiesuisse.ch
www.economiesuisse.ch/web/it

Bruxelles



Direction: **François Baur**

economiesuisse
Swiss Business Federation
Avenue de Cortenbergh 168
B-1000 Bruxelles
Téléphone: +32 2 280 08 44
Téléfax: +32 2 280 06 99
E-Mail: bruxelles@economiesuisse.ch

Agence de l'énergie pour l'économie

L'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) a publié mi-2008 des résultats réjouissants. Les mesures prises depuis 2001 ont permis de réduire la consommation d'énergie en 2007 de près de 3700 GWh et les émissions de CO₂ de 800 000 t environ. Environ 40% de ce résultat résulte des efforts consentis par le biais des conventions d'objectifs élaborées avec l'AEnEC. Si une partie de cette amélioration a été effacée par la croissance économique, on comptabilise néanmoins une réduction nette en chiffres absolus. Par rapport aux objectifs fixés avec la Confédération, les entreprises qui travaillent avec l'AEnEC sont sur la bonne voie. En matière d'efficacité énergétique, elles ont atteint une valeur de 113,6% en 2007. Leur performance est encore meilleure en ce qui concerne l'intensité en CO₂ dans le domaine des combustibles (78,5%).

Avec Cemsuisse, les quelque 1850 entreprises associées aux conventions d'objectifs de l'AEnEC représentent 40% environ des émissions de CO₂ de l'économie suisse. Les entreprises qui transforment leur engagement volontaire en un engagement ferme et qui sont en bonne voie pour atteindre leur objectif de réduction des émissions de CO₂ peuvent prétendre à l'exonération de la taxe, introduite en 2008. En outre, lors de deuxièmes enchères, les entreprises engagées auprès de l'AEnEC ont pu vendre à la Fondation Centime Climatique les réductions de CO₂ qui allaient au-delà de l'objectif. Les 40 millions de francs débloqués par la Fondation ont ainsi permis de rentabiliser ou de rendre réalisables des mesures qui ne le seraient pas autrement.
www.enaw.ch

BUSINESSEUROPE

L'association faîtière de l'économie européenne, BUSINESSEUROPE, défend les intérêts de quarante fédérations industrielles et d'employeurs appartenant à trente pays européens. economiesuisse et l'Union patronale suisse en sont membres à part entière. Sa grande assemblée fait de BUSINESSEUROPE la voix de l'économie en Europe. L'association a redéfini ses priorités à la mi-2007. Dorénavant, elle travaille à promouvoir des réformes de la législation économique favorables à la croissance, l'intégration des marchés, l'efficacité des pouvoirs publics, la lutte contre le protectionnisme, une politique énergétique durable et des réformes du système social européen.
www.businesseurope.eu

ICC

Créée en 1919, la Chambre de commerce internationale ICC représente les intérêts de l'ensemble de l'économie privée au niveau mondial. Elle s'emploie à suivre et à influencer le développement des différentes réglementations internationales. ICC élabore également des normes et des règles destinées à faciliter les transactions commerciales internationales et fournit des informations pratiques sur le commerce et les investissements. Ainsi, la Cour internationale d'arbitrage, mais aussi les services de prévention des délits commerciaux (« Commercial Crime Service »), l'autorégulation (Incoterms) et de nombreuses publications et manifestations consacrées à des questions pratiques permettent de faciliter le commerce mondial.

Seize commissions d'experts travaillent dans le monde à la mise en place de conditions-cadre favorables aux entreprises. La lutte contre la criminalité économique constitue aussi une priorité. economiesuisse assure le secrétariat d'ICC Suisse. ICC Suisse assume, pour sa part, le secrétariat du réseau suisse du Pacte mondial de l'ONU et coordonne la participation à la campagne de sensibilisation « Stop Piracy » contre la contrefaçon et la piraterie.
www.icc-switzerland.ch

BIAC

Le Comité consultatif économique et industriel de l'OCDE (BIAC), dont le siège est à Paris, a pour mission la défense des intérêts de l'économie auprès de l'OCDE. Fondé en 1962, le BIAC est soutenu par les associations faîtières de l'économie et par les organisations d'employeurs de tous les pays de l'OCDE. economiesuisse et l'Union patronale suisse en font partie.

ICC comme le BIAC donnent à l'économie suisse la possibilité d'exercer son influence à l'échelle internationale. Dans une période où la régulation augmente en raison de la crise financière, ces organes sont importants pour faire entendre la voix de l'économie suisse.
www.biac.org

Consultations

Propriété intellectuelle

Révision de l'ordonnance sur les brevets (janvier 2008)

Formation

Loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine des hautes écoles (LAHE) (janvier 2008)

Propriété intellectuelle

Révision de l'ordonnance sur les brevets (janvier 2008)

Politique de l'environnement

Modification de l'ordonnance sur la protection de l'air dans le domaine des chantiers (février 2008)

Europe

Extension de l'accord sur la libre circulation à la Roumanie et la Bulgarie (février 2008)

Europe

Reconduction de l'accord sur la libre circulation entre la Suisse et l'UE (février 2008)

Climat – Politique énergétique

Initiative parlementaire de la CEATE du National: mesures d'économies d'énergie dans les bâtiments (mars 2008)

Politique de l'environnement

Ordonnances relatives à l'étude de l'impact sur l'environnement (OEIE) et à la désignation des organisations habilitées à recourir (ODO) (mars 2008)

Coûts de l'Etat social

Révision de la loi sur l'assurance chômage (mars 2008)

Recherche

Révision partielle de la loi sur la recherche (mars 2008)

Propriété intellectuelle

Réponse à la consultation concernant le projet «Swissness» (mars 2008)

Politique de la santé

Révision totale de la loi sur les épidémies (avril 2008)

Politique de la santé

Programme national tabac 2008–2012 (avril 2008)

Politique de la santé

Projets de révisions partielles des ordonnances Oamal, OCP et OPAS (mai 2008)

Politique de l'environnement

Révision partielle de 7 ordonnances de la législation sur les produits chimiques (mai 2008)

Droit civil

Modification du droit des obligations (bail à loyer) (mai 2008)

Formation

Accord intercantonal sur l'harmonisation des contributions à la formation (juin 2008)

Droit des sociétés

Règlement de cotation (juin 2008)

Poste

Révision totale de la législation postale (juin 2008)

Politique de l'environnement

Protection et utilisation des eaux (CEATE-E) (juin 2008)

Climat

Modification de la loi sur le CO₂ afin d'exempter de la taxe sur le CO₂ les centrales à combustibles fossiles (juillet 2008)

Finances publiques

Règle complémentaire au frein à l'endettement (juillet 2008)

Formation

Révision totale de l'ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale (août 2008)

Politique de l'environnement

Ordonnance relative à la preuve du bilan écologique global positif des carburants issus de matières premières renouvelables (août 2008)

Droit des procédures

Révision de l'Accord de Lugano (septembre 2008)

Finances publiques

Caisse de pension des CFF: non à l'injection de fonds publics (septembre 2008)

Politique de la consommation

Révision eurocompatible de la loi suisse sur les denrées alimentaires (octobre 2008)

Transport routier

Adaptation de l'arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales (octobre 2008)

Transport aérien

Révision partielle de la loi sur l'aviation (octobre 2008)

Politique de la santé

Loi fédérale sur la prévention et la promotion de la santé (octobre 2008)

Politique énergétique

Loi fédérale sur l'examen et le contrôle de la sécurité technique (Loi sur le contrôle de la sécurité, LCS) (octobre 2008)

Formation

Cadre national de qualifications dans le domaine des Hautes Ecoles suisses (novembre 2008)

Politique agricole

Constitution d'une réserve au bilan, destinée au financement de mesures d'accompagnement en faveur de l'agriculture (novembre 2008)

Droit de la concurrence

Révision totale de la loi sur les marchés publics (novembre 2008)

Politique de la consommation

Révision eurocompatible de la loi suisse sur les denrées alimentaires (décembre 2008)

Politique de la santé

«Stratégie eHealth Suisse» – Consultation sur les premières propositions «Normes et Architecture» (décembre 2008)

Prises de position / Etudes

Corporate Governance

New edition Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance English

Gouvernement d'entreprise

Nouvelle édition du Code de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise

Droit de la concurrence

Principes de politique de la concurrence

Formation – Recherche

Lignes directrices en matière de formation et de recherche pour 2008–2011

Droit des sociétés

Projet de modification du droit de la SA en matière d'actions dispo

Europe

Enquête «La voie bilatérale a fait ses preuves – Résultats d'une enquête auprès des milieux économiques»

Finances publiques

Une politique financière durable, pour la croissance et la prospérité

Finances publiques

Sondage economiesuisse – Isopublic sur le frein à l'endettement

Gouvernement d'entreprise Initiative Minder sur les rémunérations: risque de surréglementation
Libre circulation des personnes Une étude du KOF confirme les effets positifs de la libre circulation
Finances publiques – Fiscalité des personnes physiques Moniteur financier 2008: les citoyens s'opposent à l'endettement

Droit de la concurrence Principe du Cassis de Dijon: un pas de plus en faveur de la libre circulation des marchandises
Finances publiques Budget 2009 et plan financier 2010–2012: le frein à l'endettement à l'épreuve
Certificat de salaire PCUS: allègement administratif par la transmission électronique des données

dossierpolitique

PME Fiscalité des entreprises Réforme de l'imposition des entreprises II: pour soutenir les PME et renforcer la place économique
Climat Réforme fiscale écologique: d'autres options seraient plus efficaces
Poste Ouverture du marché des lettres: baisse de prix et concurrence accrue
Propriété intellectuelle Protection de la «marque Suisse»: projet relatif à la «suissitude»
Politique de la santé Votation populaire relative à la politique de la santé
Finances publiques Plan financier de la législature 2007–2011: un exercice d'équilibrisme
Globalisation Les fonds souverains
Europe – Libre circulation des personnes Libre circulation des personnes: indispensable pour l'économie
Corporate Citizenship Lutte anticorruption: un défi pour les entreprises
Poste Révision de la législation postale: des conditions-cadre pour réunir concurrence et desserte de base
Finances publiques Une politique financière durable, pour la croissance et la prospérité
Droit des sociétés La liberté d'organisation des entreprises à la lumière de la révision du droit de la société anonyme
TVA Contours d'une TVA nouvelle et moderne
Formation HarmoS: harmonisation de l'école obligatoire
Etat et droit administratif Initiative «Droit de recours des organisations: un pas important dans le processus de réforme»
Europe Votation du 8 février 2009: la libre circulation des personnes
Coûts de l'Etat social Initiative des syndicats «pour un âge de l'AVS flexible»
Politique de la santé Concurrence axée sur la qualité des prestations dans le système de santé suisse
Climat Réforme fiscale écologique: d'autres options seraient plus efficaces

Présentation et comptes rendus de sessions

Session de printemps Révision LAMAL, financement des soins, réduction de l'imposition sur les bénéficiaires des entreprises, initiative sur le droit de recours des organisations, 11e révision de l'AVS, initiative populaire «pour un âge de l'AVS flexible», financement additionnel de l'AI, financement spécial du trafic aérien, référendum financier
Session d'été Responsabilité civile en matière nucléaire, libre-circulation des personnes, droit d'émission sur le capital propre, rapport sur la politique économique extérieure, droit des brevets, vue d'ensemble des transports publics, secret des juristes d'entreprises, droit de la procédure civile, coordination entre l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.
Session d'automne Transfert du transport de marchandises, développement futur de l'infrastructure ferroviaire, contre-projet direct à l'initiative «oui au médecines complémentaires», prix des médicaments, compensation des émissions de CO ₂ des centrales à gaz combinées, loi sur le blanchiment d'argent, promotion économique, loi sur les brevets, loi sur les titres intermédiés, initiative «eaux vivantes», importations parallèles, politique de la santé.
Session d'hiver Aide au développement, protection des épargnants, trafic ferroviaire des marchandises, droit des brevets, droit de la procédure civile, progression à froid, session spéciale sur la crise des marchés financiers, augmentation des prix de l'électricité, initiative sur la renaturation, règle complémentaire au frein à l'endettement, importations parallèles en provenance de l'EEE

Communiqués de presse

TVA Réforme de la TVA: les bons jalons sont posés (17 janvier 2008)
Poste La Poste gonfle les coûts de la desserte de base (4 février 2008)
Climat Climat: décisions judiciaires du Conseil fédéral (21 février 2008)
Fiscalité des entreprises Réforme fiscale: continuer de renforcer l'économie suisse (24 février 2008)
economiesuisse Les entrepreneurs généraux adhèrent à economiesuisse (14 mars 2008)

<p>economiesuisse Les Cliniques privées suisses (CPS) adhèrent à economiesuisse (14 mars 2008)</p>	<p>Finances publiques La population pour un frein à l'endettement plus efficace (6 juillet 2008)</p>
<p>Transport ferroviaire CFF Cargo: poser les bons jalons plutôt que verser de nouvelles subventions (18 mars 2008)</p>	<p>economiesuisse Jan Atteslander entre à la direction d'economiesuisse (11 juillet 2008)</p>
<p>economiesuisse Oui à l'article sur la santé, non à l'initiative muselière (31 mars 2008)</p>	<p>economiesuisse Regina Ammann, nouvelle déléguée d'economiesuisse à Berne (17 juillet 2008)</p>
<p>Politique énergétique Energie nucléaire: le Conseil fédéral poursuit sa stratégie (2 avril 2008)</p>	<p>OMC Les négociations de l'OMC à la croisée des chemins (18 juillet 2008)</p>
<p>Politique économique Conférence annuelle – Préserver les accords bilatéraux, renforcer la compétitivité (3 avril 2008)</p>	<p>OMC Signal négatif pour le commerce international (29 juillet 2008)</p>
<p>Finances publiques Examen des tâches: arrêt sur le plus petit dénominateur commun (9 avril 2008)</p>	<p>Etat et droit administratif Rejet ferme de l'initiative visant à interdire les exportations d'armement (27 août 2008)</p>
<p>Europe Poursuivre la voie bilatérale qui a fait ses preuves (communiqué) (16 avril 2008)</p>	<p>economiesuisse FASMED est la 100^e association membre d'economiesuisse (4 septembre 2008)</p>
<p>Formation Recherche Pour un système de formation et de recherche hautement performant (23 avril 2008)</p>	<p>Coûts de l'État social Non à l'abaissement de l'âge de la retraite (4 septembre 2008)</p>
<p>Finances publiques Il faut corriger tous les défauts du frein à l'endettement! (23 avril 2008)</p>	<p>economiesuisse Journée de l'économie: la compétitivité par l'innovation (5 septembre 2008)</p>
<p>Fiscalité des personnes physiques Non à la centralisation fiscale socialiste (6 mai 2008)</p>	<p>Formation L'économie soutient HarMoS – Plus de concurrence grâce à la transparence et la comparabilité (10 septembre 2008)</p>
<p>economiesuisse Les gérants de fortune adhèrent à economiesuisse (16 mai 2008)</p>	<p>Finances publiques Caisse de pension des CFF: non au versement de fonds publics supplémentaires (18 septembre 2008)</p>
<p>TVA TVA: coup d'envoi d'une réforme favorable à l'économie (21 juin 2008)</p>	<p>Finances publiques Frein à l'endettement: bon signal, mais mise en œuvre hésitante (19 septembre 2008)</p>
<p>Politique de la santé Poursuivre les réformes malgré le refus de l'article sur la santé (1^{er} juin 2008)</p>	<p>Relations économiques bilatérales Événement clef dans les relations Suisse-Japon (29 septembre 2008)</p>
<p>Conjoncture Malgré le ralentissement, la croissance économique reste positive (16 juin 2008)</p>	<p>Europe Référendum sur la libre circulation: ne pas mettre en jeu nos relations avec l'Europe (2 octobre 2008)</p>
<p>Poste Marché des lettres: prêt pour une ouverture complète (16 juin 2008)</p>	<p>Transport routier Routes nationales: les dépenses fédérales supplémentaires doivent être intégralement compensées (3 octobre 2008)</p>
<p>Europe Libre circulation: confirmer les accords bilatéraux (16 juin 2008)</p>	<p>TVA TVA: décision en demi-teinte (14 octobre 2008)</p>
<p>TVA TVA: coup d'envoi d'une réforme favorable à l'économie (26 juin 2008)</p>	<p>economiesuisse Changement de reponsable chez AITE et economiesuisse Lugano (16 octobre 2008)</p>
<p>Climat La taxe CO₂ reste au même niveau – non à son affectation (26 juin 2008)</p>	<p>Politique économique Crise financière: l'intervention de l'Etat était devenue nécessaire (16 octobre 2008)</p>
<p>Poste Poste aux lettres: bénéfiques en hausse, tarifs surfaits (1^{er} juillet 2008)</p>	<p>Politique énergétique Contradictions dans la politique des prix de l'électricité (17 octobre 2008)</p>
<p>Finances publiques Caisse de pension des CFF: le contribuable a assez payé (2 juillet 2008)</p>	<p>Politique énergétique L'économie propose des mesures rapides et efficaces pour éviter la hausse des prix de l'électricité annoncée (21 octobre 2008)</p>
<p>Finances publiques Des finances durables pour un avenir plus serein (4 juillet 2008)</p>	<p>Poste Ouverture du marché postal: la politique des petits pas (22 octobre 2008)</p>

<p>Transport aérien L'aviation, un secteur important pour l'économie (28 octobre 2008)</p>
<p>Politique énergétique Redevance hydraulique: non à la hausse des prix de l'électricité (5 novembre 2008)</p>
<p>Politique énergétique Des sites sûrs pour le dépôt de déchets radioactifs en couches géologiques profondes (6 novembre 2008)</p>
<p>Coûts de l'Etat social Signal pour un financement durable des assurances sociales (30 novembre 2008)</p>
<p>Conjoncture economiesuisse s'attend à une croissance zéro en 2009 et à des conséquences pour la politique économique (3 décembre 2008)</p>
<p>Politique énergétique Remplacer à temps les centrales nucléaires de Beznau et Mühleberg (4 décembre 2008)</p>
<p>Gouvernement d'entreprise Peaufiner le gouvernement d'entreprise dans le droit de la société anonyme (5 décembre 2008)</p>
<p>Climat Loi sur le CO₂: plus de marge pour des mesures volontaires (5 décembre 2008)</p>
<p>Politique énergétique Les mesures visant à atténuer l'augmentation des prix de l'électricité sont insuffisantes (5 décembre 2008)</p>
<p>Fiscalité des entreprises Mesures prévues pour renforcer l'attrait fiscal suisse (10 décembre 2008)</p>
<p>Fiscalité des entreprises Vent de fronde contre l'augmentation de l'impôt sur la fortune des PME (11 décembre 2008)</p>
<p>Libre circulation des personnes Une étude du KOF confirme les effets positifs de la libre circulation (12 décembre 2008)</p>
<p>Finances publiques, Fiscalité Les citoyens s'opposent à l'endettement (17 décembre 2008)</p>
<p>economiesuisse L'AITI adhère à economiesuisse – l'association des industries tessinoises devient membre d'economiesuisse (22 décembre 2008)</p>

Newsletter

<p>01/08 Libre circulation des personnes / Réforme de l'imposition des PME / Approvisionnement en énergie / Risques de surcoûts dans les assurances sociales</p>
<p>02/08 Réforme de l'imposition des PME adoptée / Taxe CO₂: on ne change pas les règles pendant le jeu / Télécommunications: innovation et baisses de prix grâce aux marchés</p>
<p>03/08 De nouvelles réformes pour renforcer la Suisse / La libre circulation indispensable à notre prospérité / Infrastructures: besoin de transparence et de concurrence</p>

<p>04/08 Rapport sur la croissance: un pas dans la bonne direction / Poursuivre sur la voie bilatérale qui a fait ses preuves / La pénurie d'électricité ne connaît pas de frontières / Finances fédérales: le défi des assurances sociales</p>
<p>05/08 Finances fédérales: une euphorie déplacée / Énergies renouvelables: sus aux incohérences! / Pour un droit des brevets crédible</p>
<p>06/08 Accords bilatéraux: le chemin de notre réussite / Une politique financière durable, pour la croissance et la prospérité / Nouvelles dispositions dans la lutte contre la contrefaçon</p>
<p>07/08 Journée de l'économie: Innover, une nécessité / Les TVA à l'ancienne n'ont pas d'avenir / La révision totale de l'ordonnance sur la maturité professionnelle manque sa cible</p>
<p>08/08 Table ronde sur les prix de l'électricité / L'initiative des syndicats menace l'AVS / Révision du droit des actionnaires à examiner sous l'angle de la liberté d'entreprise</p>
<p>09/08 Crise financière: certaines recettes sont pires que le mal! / Mesures rapides et efficaces contre la hausse des prix de l'électricité / Marchés émergents: Swiss Start-up Fund du SECO</p>
<p>10/08 Conjoncture: croissance nulle attendue / Les succès des mesures volontaires en politique climatique / Imposition des PME discrètement triplée?</p>

Campagnes de votations

<p>Deuxième réforme de l'imposition des entreprises (24 février 2008)</p>
<p>Initiative populaire «pour un âge de l'AVS flexible» (30 novembre 2008)</p>
<p>Libre-circulation des personnes avec l'UE: reconduction et extension de l'accord à la Bulgarie et à la Roumanie (8 février 2009)</p>

Conférences de presse

<p>Poursuivre la voie bilatérale qui a fait ses preuves (16 avril 2008)</p>
<p>Pour un système de formation et de recherche hautement performant (23 avril 2008)</p>
<p>Bachelor HES: nouveau titre, qualité éprouvée (19 mai 2008)</p>
<p>Des finances durables, pour la croissance et la prospérité (4 juillet 2008)</p>
<p>Table ronde sur les prix de l'électricité (21 octobre 2008)</p>
<p>economiesuisse s'attend à une croissance zéro en 2009 et à des conséquences pour la politique économique (3 décembre 2008)</p>
<p>Une étude du KOF confirme les effets positifs de la libre circulation (12 décembre 2008)</p>
<p>Moniteur financier 2008 (17 décembre 2008)</p>

Manifestations économiques

Manifestations économiques sous «www.manifestations.ch»

Conférence de presse annuelle d'économiesuisse

6 avril 2009

Conférence des directeurs

5 mai 2009

Journée de l'économie

4 septembre 2009

Dates des sessions

Session de printemps

2 au 20 mars 2009

Session d'été

25 mai au 12 juin 2009

Session d'automne

7 au 25 septembre 2009

Session d'hiver

23 novembre au 11 décembre 2009

Session spéciale

27 au 30 avril 2009

Dates de votations

8 février 2009

Libre-circulation des personnes avec l'UE: reconduction et extension de l'accord à la Bulgarie et à la Roumanie

17 mai 2009

Médecines complémentaires,
Passeports biométriques

27 septembre 2009

29 novembre 2009

economiesuisse
Fédération des entreprises suisses
Carrefour de Rive 1
Case postale 3684
CH-1211 Genève 3

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Hegibachstrasse 47
Postfach
CH-8032 Zürich

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Spitalgasse 4
Postfach
CH-3001 Bern

economiesuisse
Federazione delle imprese svizzere
Corso Elvezia 16
Casella postale 5563
CH-6901 Lugano

economiesuisse
Swiss Business Federation
Avenue de Cortenbergh 168
B-1000 Bruxelles

www.economiesuisse.ch